



**CONTRAT DE RELANCE ET
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL
D'ORNE**

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ORNE

ENTRE

L'État,

Représenté par Françoise TAHERI, préfète de l'Orne,
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'une part,

ET

la Communauté de Communes du Val d'Orne

Représentée par Monsieur Sébastien Leroux, Président de la CDC du Val d'Orne, autorisé à l'effet des présentes
suivant délibération en date du 10 mars 2021.

Ci-après désignée par « la Collectivité bénéficiaire »,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : celles-ci doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

La Communauté de Communes du Val d'Orne mène par ailleurs d'autres projets stratégiques en lien avec un ensemble de partenaires présentés dans l'annexe 2.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de communes du Val d'Orne autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Article 2- Le projet de territoire

2.1. Présentation du territoire

L'État et le président de la collectivité bénéficiaire ont souhaité conclure un contrat de relance et de transition écologique. Ce contrat s'appuie sur un diagnostic territorial, annexé à la présente convention (annexe 1).

La Communauté de Communes du Val d'Orne a été créée par arrêté préfectoral du 30 décembre 1993 et s'est élargie en janvier 2017 avec l'ajout de 7 nouvelles communes, anciennement membres de la Communauté de communes du Pays de Briouze (Craménil, Faverolles, Lignou, Montreuil-au-Houlme, Saint-André-de-Briouze, Saint-Hilaire-de-Briouze et les Yveteaux).

La CDC regroupe 5 684 habitants (INSEE, 2018) répartis à travers 17 communes (Bazoches-au-Houlme, Champcerie, Craménil, Faverolles; Giel-Courteilles, Habloville, Lignou, Ménil-Gondouin, Ménil-Hermei, Ménil-Vin, Montreuil-au-Houlme, Neuvy-au-Houlme, Putanges-le-Lac, Saint-André-de-Briouze, Saint-Hilaire-de-Briouze, Sainte-Honorine-la-Guillaume et les Yveteaux). La plus petite commune de la CDC compte 52 habitants (Ménil-Vin) alors que la plus importante en compte 2160 (Putanges-le-Lac). De façon générale, les données démographiques de 2008 à 2018 montrent un vieillissement de la population (la part des plus de 60 ans étant passé de 25,1% à 30% alors que la part des moins de 29 ans a diminué de 36,1% à 32,5% sur la même période). Toutefois, de nombreux maires de la CDC font état d'installations récentes de jeunes familles sur leur commune laissant présager un inversement de cette évolution.

La CDC compte 3 écoles primaires situées à Putanges-le-Lac (103 élèves), à Bazoches-au-Houlme (99 élèves) et à Sainte-Honorine-la-Guillaume (55 élèves) ainsi qu'une école privée et un collège situés à Putanges-le-Lac et un collège/lycée agricole situé à Giel. Un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) a également été créé en 2017 suite à l'adhésion des 7 nouvelles communes.

En matière de santé, la CDC compte un PSLA (Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire) situé à Putanges-Pont-Ecrepin. Ce pôle accueille 2 médecins généralistes, un cabinet infirmier libéral, un centre de soins infirmiers et 11 spécialistes (1 chiropracteur, 1 dentiste, 1 dermatologue, 1 diététicienne, 1 hypnothérapeute, 2 kinésithérapeutes, 1 orthophoniste, 2 podologues, 1 psychologue et 1 psychomotricienne). Au-delà du pôle de santé, la CDC compte une pharmacie, un service de portage de repas, un EHPAD, un service d'ambulance et 2 autres spécialistes indépendants (un médecin et une psychologue).

Enfin, sur le plan économique, la CDC comptait 2588 actifs en 2018 (2343 personnes ayant un emploi et 245 personnes au chômage). La composition du tissu professionnel du territoire a évolué de façon significative ces 15 dernières années, avec une diminution importante du nombre d'agriculteurs en activité (passant de 300 agriculteurs exploitants en 2008 à 237 en 2018), une diminution du nombre d'ouvriers (de 858 à 716), à contraster avec une augmentation du nombre d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprises sur la même période (passant de 143 à 250).

2.2. Présentation des contractualisations en cours conclues entre les parties

Les différents contrats en cours avec l'Etat figurent en annexe 2.

2.3. Principes conducteurs du CRTE

La mise en oeuvre du CRTE permettra de renforcer la stratégie de revitalisation Petites Villes de Demain (PVD) cosignée par la CDC et la commune de Putanges-le-Lac¹ et s'appuiera sur les trois principes conducteurs suivants :

1. **Développer une identité commune à l'échelle de la CDC** : la CDC est composée d'une diversité de communes (dont une partie ayant intégré la collectivité il y a seulement quelques années). Une dynamique collective est donc à développer à travers des activités d'animation, de réflexion collective et de mise en oeuvre de projets communs.
2. **Valoriser les spécificités liées à chaque commune** : un projet de territoire doit se baser à la fois sur les enjeux partagés par les différentes communes de la CDC mais aussi sur leurs atouts respectifs. Une attention particulière doit donc être portée aux besoins et conditions caractéristiques de chaque commune afin de définir des orientations stratégiques en phase avec les différents contextes observés à travers la CDC ;
3. **Favoriser la coopération territoriale** : enfin, un projet de territoire ne peut se traduire en actions concrètes et pertinentes qu'à travers l'implication de tous les acteurs concernés (communes, institutions publiques,

¹ Cette stratégie repose sur 6 principaux objectifs : renforcer le tissu commercial local, développer une offre de logement adaptée aux besoins de la population, créer un pôle numérique, développer une offre de transport multimodal, lancer une politique d'accueil à destination des populations jeunes et structurer une offre touristique.

associations, entreprises et habitants). Des mécanismes de coopération multi-acteurs sont donc à développer ou à renforcer pour favoriser la rencontre, l'échange d'idées et la co-construction.

Article 3 – Les orientations stratégiques du CRTE

Les grandes orientations du CRTE s'appuient sur un projet de territoire et se déclinent de la manière suivante :

Orientation 1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

Cette première orientation se déclinent autour des 3 axes suivants :

- Axe 1.1 : Adapter le tissu commercial de proximité aux nouveaux modes de consommation
- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme
- Axe 1.3 : Développer une politique d'accueil à destination des populations jeunes

Orientation 2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

Cette seconde orientation se déclinent autour de 4 axes :

- Axe 2.1 : Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et privées
- Axe 2.2 : Développer de nouvelles offres de mobilité bas carbone et solidaire
- Axe 2.3 : Restaurer les habitats naturels
- Axe 2.4 : Sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités aux enjeux de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques

Orientation 3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

Cette dernière orientation se déclinent autour des 3 axes suivants :

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontre et de lien social
- Axe 3.2 : Développer des outils numériques favorisant la coopération et la cohésion territoriale
- Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation territoriale

Article 4 – Le Plan d'actions du CRTE

Le plan d'action traduit le projet de territoire de façon opérationnelle. Le plan d'action est synthétisé dans le tableau en annexe 3. Il différencie les actions qui sont mûres (fiches-actions) et les actions qui seront concrétisées dans le futur (fiches-projets).

Les fiches-actions précisent notamment le maître d'ouvrage / pilote de l'action, la description de l'action, les objectifs poursuivis et les résultats spécifiques attendus sur les volets transition écologique et cohésion sociale, le calendrier prévisionnel de réalisation, le coût prévisionnel et le plan de financement prévisionnel (les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser), les partenaires mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains, les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser.

Les montants sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits, du déroulement des procédures internes propres à chaque partenaire et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Le maître d'ouvrage / pilote de l'action est responsable de sa mise en œuvre et de son suivi.

Il est convenu entre les parties que le projet inscrit au présent contrat sera instruit en priorité et conformément aux procédures administratives requises en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le plan d'actions est mis à jour en tant que besoin. Il peut être complété ou révisé conformément aux dispositions de l'article 11.

Les fiches actions mûres sont annexées à la présente convention.

Les projets devront être économes en foncier et en ressources et préserver l'état des milieux naturels. Ils peuvent être de grande envergure ou à plus petite échelle, mais devront être porteurs pour le territoire d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Les actions inscrites dans le CRTE sont approuvées par les instances de gouvernance du présent contrat, avec l'appui technique des services concernés.

Article 5 : Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie pour les différentes phases du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisine propre à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

6.1. Engagements des partenaires

Les parties sont garantes de la bonne mise en œuvre de la démarche et de la réalisation des actions inscrites au contrat.

En particulier :

- L'Etat s'engage (i) à animer le réseau des partenaires du contrat afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du projet ; (ii) à désigner au sein de ses services un référent chargé de coordonner l'instruction et le suivi des projets ; (iii) à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.
- La collectivité s'engage (i) à mobiliser, autant que possible, les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace de la démarche sur le territoire ; (ii) à solliciter des moyens complémentaires nécessaires, notamment ceux du plan de relance, auprès des co-financeurs, (iii) à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet.

- Les partenaires financeurs s'engagent à (i) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités du territoire ; (ii) mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.2. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.3. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

L'élaboration du projet de CRTE s'est basée sur une approche mobilisant à la fois les élus de la CDC et la société civile. Le travail d'élaboration s'est décliné en 4 grandes phases de juin à novembre 2021 :

- **Phase 1 : Elaboration du diagnostic territorial avec la Conférence des maires**
 - Recherche documentaire, entretiens avec les élus et atelier collectif avec la Conférence des maires.
- **Phase 2 : Organisation de rencontres citoyennes**
 - Organisation de 4 soirées thématiques autour des enjeux suivants : tourisme et protection du patrimoine naturel et historique (mardi 7 septembre, 31 personnes), culture et services de proximité (mardi 21 septembre, 29 personnes), mobilité (mardi 5 octobre, 24 personnes) et économie locale et commerces de proximité (mardi 19 octobre, 23 personnes). Ces rencontres ont rassemblé à chaque occasion des élus, des habitants et des représentants d'association.
- **Phase 3 : Consultation des maires**
 - Entretiens individuels avec les maires de la CDC pour identifier les projets en cours pour 2021, les projets prévus pour 2022 et les idées en cours de réflexion.
- **Phase 4 : Rédaction des fiches-actions et fiches-projets**
 - Sur la base des différents retours reçus de la part des maires et à l'occasion des rencontres thématiques, des fiches-actions ont été rédigées pour formaliser les projets déjà en cours ou bien traduire en axes opérationnels les idées ayant émergé.

Cette dynamique de concertation pourra être poursuivie par l'organisation d'ateliers de travail opérationnels impliquant les élus, services techniques, habitants et acteurs de la société civile concernés ou intéressés par les actions proposées, notamment à travers le Conseil de Développement.

Article 7 - Programmation financière

Une convention financière annuelle est réalisée, elle identifie par action l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat et de ses opérateurs (Agence de l'eau, Ademe,...) ainsi que les appels à projets qui seront mobilisés. Les autres financeurs pourront également être mentionnés. La convention financière annuelle, mise à jour annuellement, figure en annexe 4.

Article 8 – Gouvernance du CRTE

8.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le préfet du département, ou son représentant, et par le président de la collectivité bénéficiaire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté de communes du Val d'Orne, des services de l'Etat (Préfecture, Sous-Préfecture, Direction Départementale des Territoires), du directeur régional de l'ADEME ou son représentant et de la directrice régionale de la Banque des territoires ou son représentant, des présidents du Conseil Départemental et du Conseil Régional ou leurs représentants, ainsi que l'Agence de l'Eau et le PETR du Pays du Bocage. En cas de besoin, d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE pourront également être conviés.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

8.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et de la Communauté de communes du Val d'Orne. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il est composé des services de la CDC du Val d'Orne et de l'État (Préfecture, Sous-Préfecture, Direction Départementale des Territoires), des représentants de la Banque des Territoires, de l'ADEME, du Conseil Régional et du Conseil Départemental, ainsi que l'Agence de l'Eau et le PETR du Pays du Bocage. Si besoin, d'autres établissements pour également être conviés.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 9 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, ...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

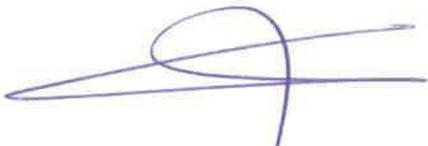
Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Convention signée en deux exemplaires, le 6 décembre 2021

Etat	Communauté de communes du Val d'Orne
La préfète de l'Orne 	Le Président 
Françoise TAHERI	Sébastien LEROUX

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic territorial

Annexe 2 - Tableau des contrats en cours avec l'Etat et autres partenaires

Annexe 3 - Tableau de synthèse des actions par orientation

Annexe 4 - Méthodologie de concertation citoyenne

Annexe 5 - Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre du CRTE

Annexe 6 - Convention financière annuelle

Annexe 7 - Fiches-actions

Annexe 8 - Fiches-projets

Annexe 1 - Diagnostic territorial

Ce diagnostic a été réalisé suite à un atelier ayant rassemblé les 17 maires de la CDC. Les éléments suivants résument les principales conclusions de l'atelier, structuré autour des forces, faiblesses, opportunités et menaces caractérisant le territoire de la CDC.

1/ Forces

Il est tout d'abord ressorti que le territoire bénéficie d'avantages notables en termes de localisation. En effet, la CDC se situe à proximité des gares de Briouze et d'Argentan, desservies par la ligne Paris-Granville. Cet accès joue un rôle essentiel sur le plan touristique et comme facteur d'installation de nouvelles populations. La proximité de 3 bassins économiques (Flers, Argentan et Falaise) représente également un atout majeur pour la CDC, qui peut ainsi accueillir des familles dont les parents peuvent travailler dans l'un de ces bassins, mettre leurs enfants dans l'une des écoles de la CDC et profiter du cadre de vie offert par le territoire.

Le patrimoine naturel et historique de la CDC est également ressorti comme un atout notable en termes d'attractivité (tant sur le plan touristique que pour l'installation de nouveaux habitants). Inscrite au sein de la Suisse normande, le territoire de la CDC présente un paysage encore préservé et des ressources naturelles qui en font une destination de qualité pour le tourisme vert et pour l'installation de personnes souhaitant se rapprocher de la nature. La CDC comprend également des infrastructures attractives (ex : lac de Rabodanges, équipements sportifs) et se situe à proximité d'espaces naturels renommés (notamment le marais du Hazé, la Roche d'Oëtre et Clécy).

Le dynamisme associatif et citoyen du territoire participe également à créer un cadre de vie rythmé par de nombreux événements et activités. Le dynamisme des associations sportives, d'associations de lien social comme les Sonorines, d'associations culturelles comme Festiv'Art et de dynamiques citoyennes comme le tiers-lieu du [K]Rabo sont notamment à noter.

Enfin, **le maintien de services publics et de commerces** sur le territoire permettent de répondre en toute proximité à de nombreux besoins de la population. Cette observation s'illustre notamment par l'existence d'un pôle de santé réunissant une diversité de professions médicales, le maintien de 3 écoles primaires réparties sur la CDC, d'un collège, d'un lycée et d'un SIVOS ainsi que l'ouverture d'une Maison Frances Services à Putanges-le-Lac.

Ces différents atouts ont créé **une demande d'installation importante** de la part de familles et de jeunes en recherche d'un nouveau cadre de vie.

2/ Faiblesses

Une première problématique relevée au cours du diagnostic concerne le **vieillessement de la population**. En effet, des simulations INSEE prévoient une multiplication par 3 des personnes de plus de 65 ans et une multiplication par 5 des personnes de plus de 95 ans sur le territoire du Pays du Bocage, une dynamique cohérente avec les données démographiques disponibles pour la CDC du Val d'Orne. Cette évolution démographique demandera une adaptation des logements et des infrastructures d'accueil ainsi qu'une évolution de l'offre de services de proximité (notamment les services à la personne).

Un second constat concerne l'offre en foncier disponible sur le territoire et l'observation d'une tension entre **une offre immobilière limitée** (à l'achat comme à la location) et une demande toujours croissante. L'état dégradé d'un parc ancien à rénover limite la valorisation de l'immobilier disponible et les difficultés entraînées par la réglementation foncière limitent la valorisation de terrains pouvant être utilisés pour l'accueil de nouvelles populations. Le constat d'une offre limitée a également été observé en matière d'hébergement touristique, avec une demande supérieure à la capacité d'accueil du territoire.

Les participants ont par ailleurs noté **une économie locale en perte de vitesse**, avec une population active en diminution, un taux de chômage élevé chez les jeunes (18,5%) et une absence d'offre de formation sur le territoire. Les jeunes originaires de la CDC tendent donc à quitter le territoire pour aller se former ou pour trouver un emploi dans des bassins économiques plus dynamiques (tels que Caen). Il a également été noté que l'existence de nombreuses zones blanches (en matière de téléphonie mobile) pourrait entraîner des difficultés pour certaines activités professionnelles qui requièrent un bon accès aux infrastructures de télécommunication.

3/ Opportunités

Un certain nombre de pistes ont été identifiées comme opportunités de développement pour le territoire de la CDC.

Sur le plan économique, il a été noté que l'essor de la fibre d'ici 2023 représentait un facteur clef d'installation pour certaines entreprises ayant besoin d'une bonne connexion internet (ex : travailleurs indépendants dans les métiers du numérique, entreprises équipées d'infrastructures connectées). En termes d'infrastructures physiques, la construction de la 2x2 voies entre Briouze et Argentan pourrait également avoir un impact positif sur l'installation de nouvelles entreprises à proximité de cet axe routier. Enfin, il a été noté que l'augmentation de la demande pour des produits en circuits courts de proximité et pour la (re)découverte des activités d'artisanat local poussait à imaginer de nouvelles façons de valoriser les productions et artisans locaux (à travers par exemple un magasin de producteurs ou le développement d'une offre d'éco-tourisme).

Sur le plan démographique, la demande croissante d'installation de la part de familles et de personnes souhaitant s'installer en zone rurale représente une opportunité à saisir dans l'hypothèse où le foncier existant puisse être mieux valorisé et mis à profit. Un besoin d'innovation sera nécessaire pour répondre à cette demande croissante tout en respectant les contraintes d'urbanisme visant à limiter l'artificialisation des sols. L'adaptation des logements en centre-bourg afin d'y rapprocher les personnes âgées (pour un meilleur accès aux services de proximité) a également été mentionnée comme piste pour préparer l'arrivée de nouvelles familles à la recherche d'espace en campagne.

Enfin, sur le plan des politiques publiques, la création du PLUi à venir et l'élaboration de la prochaine candidature du PÉTR du Pays du Bocage aux fonds LEADER représentent deux opportunités de réflexion long-terme auxquelles les acteurs de la CDC pourraient contribuer pour imaginer de nouveaux projets permettant de répondre aux besoins de la population et aux enjeux de développement de la CDC.

4/ Menaces

La crise sanitaire a mis au jour la **forte dépendance de nos économies aux chaînes d’approvisionnement globalisées**. Suite à la crise de la COVID-19, deux incertitudes majeures demeurent : (i) les conséquences long-terme de la crise sanitaire sur l’économie locale et sur la santé (physiologique et psychologique) de la population ; et (ii) les risques liés à d’autres perturbations systémiques (chocs économiques, géopolitiques, etc.) sur nos chaînes d’approvisionnement.

Une autre préoccupation a été soulevée en lien avec les **difficultés de renouvellement de la population agricole**. En effet, d’ici les 10 prochaines années, près de la moitié des agriculteurs français partiront à la retraite, demandant l’installation de 7 000 à 10 000 agriculteurs chaque année pour assurer le renouvellement. En l’absence de nouvelles installations, les exploitations existantes partiront à l’agrandissement, entraînant alors l’adoption de pratiques agricoles plus intensives et l’exploitation d’une partie des terres par des entreprises localisées hors du territoire. Cette menace pose de nombreuses questions, parmi lesquelles la préservation du paysage en l’absence d’un cadre protégeant le patrimoine naturel (notamment les haies) et la distribution économique des gains réalisés sur les terres agricoles du territoire.

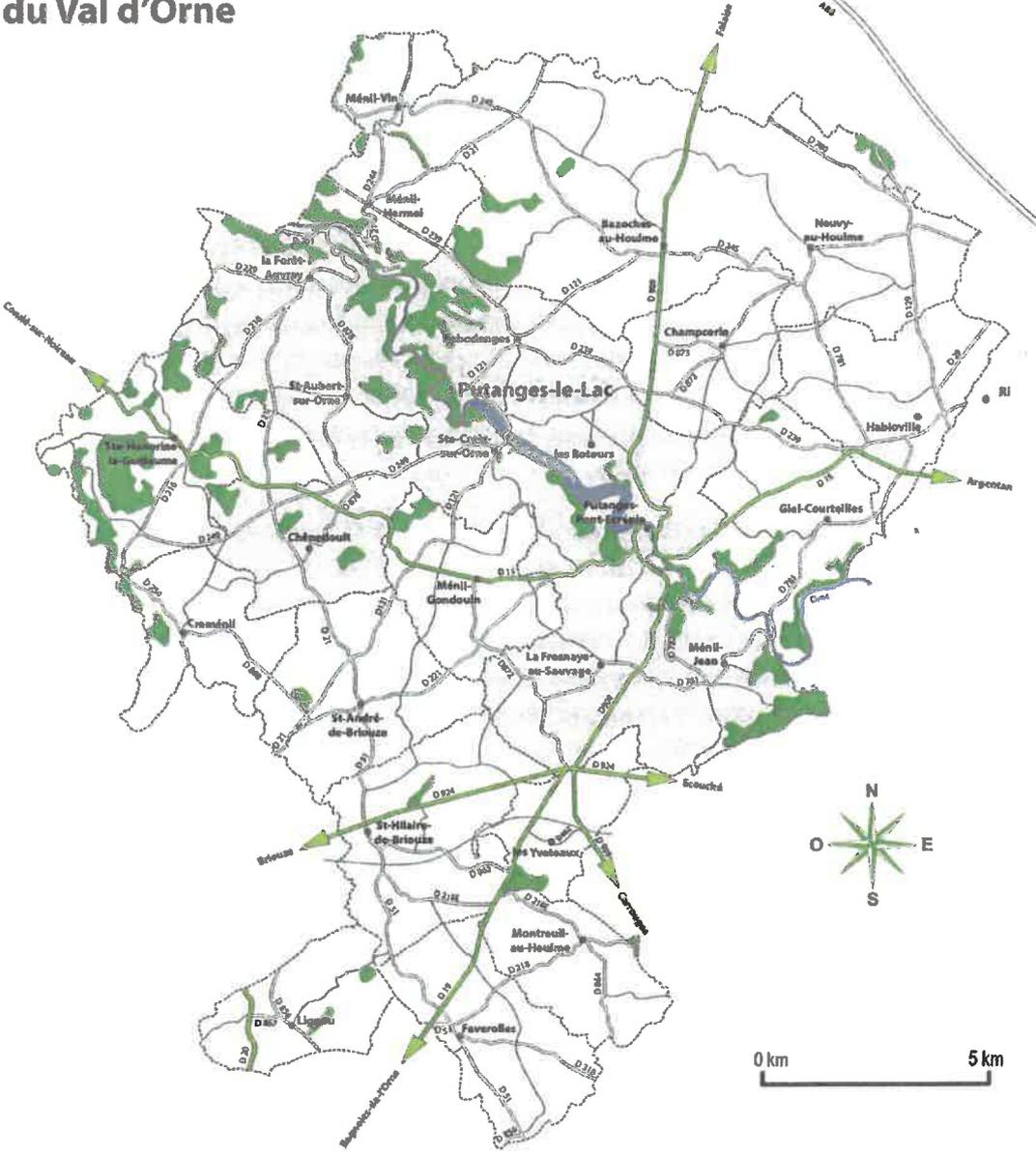
Les risques liés aux changements climatiques ont également été soulevés. En effet, l’augmentation des températures, l’allongement des périodes de sécheresse, la modification des régimes de précipitation et la disparition de certaines espèces pourraient avoir des impacts considérables sur les rendements agricoles. Au-delà des problématiques de sécurité alimentaire rencontrées à l’échelle nationale, ces phénomènes pourraient avoir des répercussions directes pour les exploitants du territoire, en diminuant leur revenus ou en les obligeant à faire évoluer leurs ateliers de production et leurs pratiques agricoles.

L’évolution des réglementations, notamment en matière d’urbanisme, a fait l’objet de discussions de la part d’élus craignant l’arrivée de nouvelles contraintes, notamment suite à la Loi Climat (qui vise un objectif de zéro artificialisation nette d’ici 2050). Bien qu’encourageantes sur le plan de la protection de la biodiversité, ces mesures pourraient restreindre la liberté d’action et de mise en œuvre de certaines politiques par les collectivités sur des questions stratégiques comme l’accueil de nouvelles populations ou de nouveaux commerces.

Sur le plan politique, des craintes ont été évoquées sur le fait que **la petite taille de la CDC puisse être source de fragilité** au cours des prochaines années.

Enfin, malgré les projections encourageantes pouvant être réalisées sur la base des nombreuses installations de jeunes familles sur le territoire, un doute demeure sur le **maintien des classes dans certaines écoles** (une classe a couru un risque de fermeture à Putanges-le-Lac à la rentrée 2021). L’existence d’une école à proximité représente un des facteurs les plus importants pesant dans une décision d’installation au sein d’une jeune famille. La préservation des classes et donc des écoles dans ces zones demeure une préoccupation majeure au sein des élus consultés.

Communauté de Communes du Val d'Orne



Annexe 2 - Tableau des contrats en cours avec l'Etat et autres partenaires

Intitulé du contrat	Signataires
Petites Villes de Demain	Commune de Putanges-le-Lac, CDC du Val d'Orne, Etat, Département de l'Orne et Région Normandie
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH)	CDC du Val d'Orne et ANAH
Espace services jeunesse	CDC, Etat, Département, Académie, CAF, UFCV
Conseiller numérique	CDC du Val d'Orne et ANCT
Projet Educatif Territorial	CDC du Val d'Orne et CAF
Contrat de Territoire Eau et Climat de l'Orne Amont	Agence de l'eau Seine- Normandie, Argentan Interco, CDC des Sources de l'Orne, Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents, SIAEP de la Région d'Argentan, CDC du Pays Fertois et CDC du Val d'Orne
SARE (Services d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique)	Région Normandie INHARI CDC du Val d'Orne
Contrat de Territoire	Conseil Régional Conseil Départemental CDC du Val d'Orne

Annexe 3 - Tableau de synthèse des actions par orientation stratégique

Annexe 4 - Méthodologie de concertation citoyenne

La Communauté de communes du Val d'Orne a tenu à ce que le projet de CRTE repose sur l'intelligence collective. Elle a donc mis en place une méthodologie de concertation citoyenne, afin de permettre à chacun, élu, citoyen, représentant d'association, entrepreneur ..., de participer à cette démarche et ainsi l'alimenter.

Le cadre choisi pour permettre la mise en place d'une concertation citoyenne a été celui de la réunion publique. Ainsi 4 "ateliers citoyens" ont été organisés sur les mois de septembre et octobre 2021, autour des 4 thématiques préalablement sélectionnées par la Communauté de Commune du Val d'Orne.

- **Tourisme Durable et Patrimoine naturel et historique:** le 7 septembre à Giel-Courteilles
- **Services et culture:** le 21 septembre à Saint-Hilaire-de-Briouze
- **Mobilité:** le 5 octobre à Ménil Hermei
- **Economie locale et commerces de proximité:** le 19 octobre à Rabodanges

Dans l'optique de rendre ces réunions citoyennes les plus accessibles possibles (et ainsi avoir une diversité de profils représentés), elles ont été organisées un mardi sur deux, de 20h30 à 22h30 (pour permettre aux actifs de s'y rendre après leur journée de travail), chacune dans une commune différente du territoire (permettant également de mettre en avant la diversité du territoire).

3 intentions particulières ont animé les organisateurs dans la construction du cadre de ces ateliers:

- **Permettre à une diversité de points de vue de s'exprimer pour alimenter la construction d'une vision commune pour le territoire**

Partant du postulat que c'est la rencontre d'une diversité de personnes dotées de leurs expériences, de leurs savoirs tacites et explicites, qui nourrit une réflexion commune dans un cadre donné, il était crucial que des citoyens puissent se joindre aux élus dans ces réflexions structurantes pour l'avenir du territoire. Ainsi pour chaque atelier, des acteurs pertinents (notamment représentants d'association) ont préalablement été identifiés et conviés à participer. En parallèle une communication autour de ces ateliers a été relayée à la fois dans les communes (affichage en mairie) et également dans les réseaux citoyens locaux.

- **Faire émerger une volonté de coopération entre les différents acteurs du territoire**

Aujourd'hui, faute de moyens (financiers, humains, outils de communication, ...) les acteurs du territoires (communes, collectivités territoriales, entreprises, associations, habitants, ...) agissent en silo. Cela limite l'impact et le périmètre des projets mis en place sur le territoire. Ajouté à cela, une partie des communes ont intégré la CDC il y a peu, l'enjeu de développer une dynamique collective est donc réel. L'objectif de ce type d'ateliers est de permettre la rencontre, l'échange et la réflexion commune entre ces acteurs afin de faire émerger une culture de la coopérer pour à termes co-construire et agir ensemble sur le territoire.

- **Faire émerger des idées de projets répondant aux enjeux du territoire sur la thématique concernée**

Afin de co-construire un projet pour le territoire et agir conjointement, il est nécessaire de partir de la même base d'informations. Pour cela l'étape d'identification des enjeux territoriaux (enjeux à la fois partagés par les communes mais également propres à chacune du fait de leurs spécificités) en lien avec la thématique concernée, est primordiale. Une fois ce diagnostic commun réalisé, l'objectif est de stimuler la créativité des participants afin d'imaginer des projets répondant à ces enjeux.

Déroulé des ateliers:

Chaque atelier a suivi le même déroulé, adapté à la marge en fonction des thématiques. Ces ateliers n'ont de sens que s'ils garantissent la liberté d'expression de chacun (afin de récolter des informations et ressentis pertinents, le plus proches du vécu des participants) L'enjeu principal est donc de créer un cadre sécurisant où chacun se sent en confiance, légitime de s'exprimer, sans s'autocensurer par crainte du jugement. Quelques règles de base de respect, bienveillance, non jugement et pleine présence ont donc été posées au début de chaque atelier, et validées collectivement par l'ensemble des participants.

Les habitants étant conviés à ces ateliers, il était primordial qu'ils se sentent tout aussi légitimes à s'exprimer que les élus. Afin de rendre tangible cette relation d'équivalence et d'égalité, les participants ont été mis en cercle, permettant à chacun de se voir et d'être à équidistance du centre et donc mettant chacun sur un même pied d'égalité. Le cercle est un espace de coopération et de collaboration favorisant la circulation des idées et renforçant les liens entre les participants.



Atelier autour des thématiques culture et services de proximité "Quelle offre culturelle et accès aux services de proximité pour les habitants de la CdC? ", Saint-Hilaire-de-Briouze, Mardi 21 Septembre

Chaque atelier s'est déroulé en 2 étapes:

- **Bilan, enjeux et vision commune:** première étape de diagnostic à partir des expériences de vie de chacun afin de partir sur une base commune de travail
- **Focus projets:** temps d'émergence permettant à chacun d'exposer ses envies et idées pour le territoire

La parole étant souvent plus libre en groupe restreint, le choix a été fait d'alterner les temps en sous-groupes (entre 5 et 10 personnes maximum) facilité par un animateur et les temps en plénière de restitution pour mettre en commun les idées et identifier les grandes tendances émergentes. Pour chaque thématique, 2 ou 3 axes ont ainsi été préalablement identifiés afin que chaque sous-groupe traite l'un d'eux.

A l'issue de chaque atelier avaient émergé les grands enjeux et axes à creuser propres à la thématique sur le territoire (permettant de construire un projet de territoire) ainsi qu'une liste de projets, préexistants ou seulement au stade d'idée (permettant d'élaborer des fiches actions et projets).



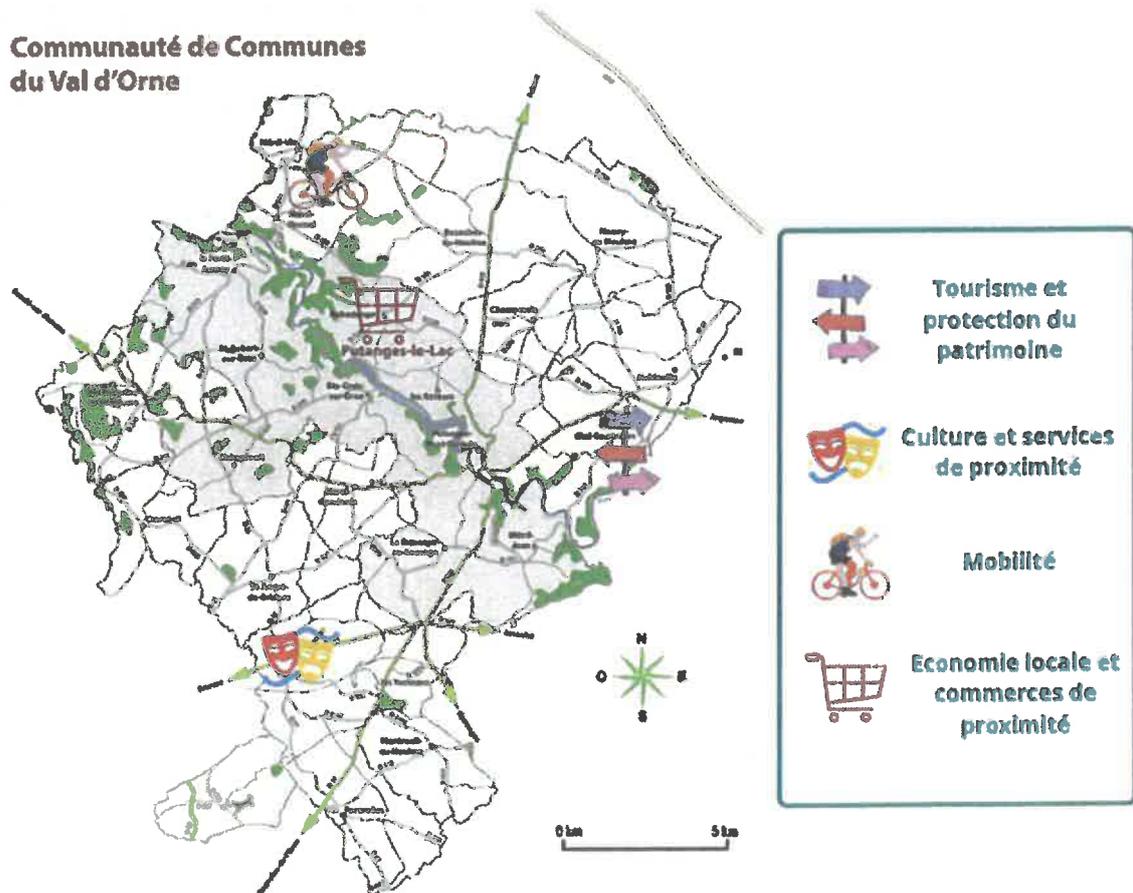
Atelier autour des thématiques tourisme et conservation du patrimoine *"Comment préserver le patrimoine naturel et touristique du Bocage et développer une offre de tourisme durable?"*, Giel Courteilles, Mardi 7 septembre



Atelier autour de la thématique mobilité, *"Quelle mobilité pour lutter contre l'isolement et réduire les émissions de CO2 de la CdC?"*, Ménil-Hermei, Mardi 5 octobre



Atelier autour de la thématique économie, "Quelle économie locale et quels commerces de proximité pour demain?", Rabodanges, Mardi 21 octobre



Annexe 5 - Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre du CRTE

Annexe 6 - Convention financière annuelle

Annexe 3 - Tableau de synthèse des actions (fiches-action et fiches-projet) par orientation

Orientations stratégiques	Axes opérationnels	Actions	Description	Maitrise d'ouvrage	Maturité (action mature ou action en projet)	Calendrier prévisionnel
Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes						
	Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social	Action 1.1.1 : Amélioration de l'offre de restauration à Sainte-Honorine-la-Guillaume	Amélioration de l'offre de restauration à Sainte-Honorine-la-Guillaume	Sainte-Honorine-la-Guillaume	Projet	2022-2024
		Action 1.1.2 : Appui à la création d'un magasin de producteurs	Accompagnement de producteurs locaux (maraîchers, éleveurs, artisans, agriculteurs, etc.) dans le développement d'un magasin de producteurs qui permette aux habitants d'avoir accès librement à une offre locale de qualité, et aux producteurs du territoire de rendre davantage visible leur travail et leurs produits.	Putanges le Lac	Projet	2023
		Action 1.1.3 : Ouverture d'un magasin éphémère	Mise à disposition d'une cellule commerciale pour permettre à un ou plusieurs commerçants (ou artisans, artistes, etc.) de tester son offre commerciale sur une courte période de temps avec peu d'investissement préalable.	Putanges le Lac	Projet	2023
		Action 1.1.4 : Réponse à l'Appel à projet "Revitalisation des centres-bourgs ornais"	Le projet vise à réaliser des aménagements dans le centre-bourg de Putanges-Pont-Ecrepin et à mener des actions de recyclage de friches commerciales.	Putanges le Lac	Mature	2022-2024
		Action 1.1.5 : Travaux de sécurisation du centre-bourg de Putanges-Pont-Ecrepin	Travaux de sécurisation du centre-bourg réalisés en trois phases : entrée de bourg, rue passante et aménagement de la place.	Putanges le Lac	Mature	2022-2024
		Action 1.1.6 : Etude de faisabilité pour un projet de reconversion d'une friche industrielle dans le coeur de bourg de Putanges-Pont-Ecrepin	Etude flash visant à évaluer la faisabilité d'un projet de reconversion d'une friche industrielle en vue d'aménager un immeuble alliant des commerces ou services au RDC et des appartements à l'étage	Putanges le Lac	Projet	2022
		Action 1.1.7 : Elaboration du PLUi de la CDC	Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la CDC	CDC	Mature	2020-2025
	Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme	Action 1.2.1 : Aménagement des abords du lac de Rabodanges-Phase 4	Amélioration du confort (toilettes publiques et de l'environnement (assainissement, gestion des déchets), sécurisation des usagers, création d'espaces d'accueil pour le stationnement et développement des activités de loisir (espace de baignade, sentier de promenade, jeux pour enfants).	Putanges-le-Lac	Mature	2021-2022
		Action 1.2.2 : Création de circuits d'éco-tourisme et de découverte du territoire	Développement d'itinéraires de découverte du territoire à travers la rencontre d'artisans, de producteurs et de projets inspirants. Ces rencontres viseraient à connecter les touristes au territoire à travers la découverte des métiers locaux et des activités sociales souvent inconnues des personnes de passage.	Les Chemins de la transition	Projet	2022-2023
		Action 1.2.3 : Elaboration d'un inventaire et programmation de chantiers participatifs pour la restauration du petit patrimoine et l'entretien des chemins de randonnée	Inventaire et état du patrimoine (lavoirs, pressoirs, puits, églises, ruines, etc.), des chemins de randonnée à réouvrir/entretenir ; et organisation de chantiers de restauration, de réouverture de sites (mares, carrières, etc.) et d'entretien de chemins de randonnée.	CDC	Projet	2022-2023
		Action 1.2.4 : Effacement des réseaux dans le bourg de Montreuil-au-Houlme	Travaux d'effacement des réseaux dans le bourg de Montreuil-au-Houlme	Montreuil-au-Houlme	Projet	2022-2023

tourisme	Action 1.2.5 : Valorisation du patrimoine historique et écologique de Sainte-Honorine-la-Guillaume	Valorisation de la motte féodale située dans le bourg comme support d'une offre touristique centrée autour de la biodiversité et de la richesse faunistique et floristique de Sainte-Honorine-la-Guillaume	Sainte-Honorine-la-Guillaume	Projet	2022-2024	
	Action 1.2.6 : Etude et travaux d'aménagement de l'ancien site du Palm Beach	Etude menée par Orne Métropole en vue de définir un nouvel usage et des aménagements sur l'ancien site du Palm Beach à proximité du lac de Rabodanges	CDC	Projet	2022-2023	
	Action 1.2.7 : Mise en sécurité du bourg et réhabilitation du presbytère de Giel-Courteilles	Scenarios à l'étude: i) Déplacement de la départementale et rénovation de la salle des fêtes, ii) modification du carrefour et construction d'une nouvelle salle des fêtes. Réhabilitation du presbytère pour y accueillir la mairie, un espace de coworking ou encore un gîte de groupe	Giel-Courteilles	Projet	2023	
	Action 1.2.8 : Etude préliminaire pour l'aménagement du camping de Putanges le Lac	Etude d'Orne Métropole pour analyser les possibilités de réhabilitation du camping et de création d'hébergements atypiques	Putanges-le-Lac	Mature	2021-2022	
	Axe 1.3 : Développer une politique d'accueil à destination des populations jeunes	Action 1.3.1 : Elaboration d'un programme favorisant l'installation de jeunes et de jeunes familles sur le territoire de la CDC	Communication web (page internet dédiée) ; identification de relais sociaux pour favoriser l'intégration ; kit d'accueil en partenariat avec la Poste; et organisation d'événements d'accueil.	CDC	Projet	2022-2023
		Action 1.3.2 : Conduite d'une étude d'opportunité sur l'utilisation du foncier de la commune de Sainte-Honorine-la-Guillaume pour l'accueil de nouveaux habitants	Conduite d'une étude de faisabilité visant à : (i) construire un habitat collectif s'inscrivant dans un parcours immobilier sur la commune (installation provisoire en vue d'une installation définitive) ; (ii) utiliser les terrains communaux non constructibles pour développer des services à la personne et des communs (aire de jeux, jardins partagés, etc.); et (iii) développement de solutions d'accueil de jeunes chez des personnes âgées.	Sainte-Honorine-la-Guillaume	Projet	2021-2023
		Action 1.3.3 : Construction d'un lotissement à proximité du lac de Rabodanges	Viabilisation du lotissement du "champ du mariage" comprenant 49 logements (dont 10 logements sociaux)	Putanges-le-Lac	Mature	2019-2023
	Axe 1.4 : Développer un réseau et des outils favorisant l'émergence de nouveaux projets	Action 1.4.1 : Création d'un Conseil de Développement	En lien avec le Conseil Communautaire, création d'une instance plurielle (élus, habitants, entreprises, associations) chargée des missions suivantes : réflexions prospectives autour d'enjeux territoriaux ; accueil de potentiels porteurs de projet ; mise en réseau des porteurs de projet avec des acteurs ressource ; orientation vers des structures d'accompagnement.	CDC	Mature	2022
		Action 1.4.2 : Participation à des réflexions visant à créer un fonds de développement territorial	En partenariat avec d'autres acteurs du territoire (publics et privés), participation aux réflexions en vue de créer un fonds d'amorçage à l'échelle du Pays du Bocage pour faciliter le lancement de projets en réponse aux besoins du territoire (prêts d'honneur, prises de capital, achat de foncier ou subventions d'amorçage).	A déterminer	Projet	2023-2024
	Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la <i>neutralité carbone</i> à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son <i>patrimoine naturel</i>					
	Axe 2.1 : Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et privées	Action 2.1.1 : OPAH	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	CDC	Mature	2018 - 2023
		Action 2.1.2 : Travaux renforçant l'isolation du bâtiment de l'office de tourisme	Changement des huisseries	CDC	Fait	2021
		Action 2.1.3 : Mise en place du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)	Organisation de permanences tenues sur le territoire de la CDC afin de proposer aux habitants des conseils neutres, gratuits et personnalisés pour les accompagner dans leurs démarches de rénovation énergétique.	CDC	Mature	2021-2022

	Action 2.1.4 : Accompagnement d'ENEDIS dans l'élaboration d'un plan d'action pour réduire l'empreinte énergétique de la CDC	Mise à disposition de données, appui dans l'analyse, identification d'actions pour une meilleure gestion énergétique et accompagnement des élus pour mener la démarche	CDC	Projet	2022
Axe 2.2 : Développer de nouvelles offres de mobilité bas carbone et solidaire	Action 2.2.1 : Lancement d'une étude autour des flux de déplacement et des besoins de mobilité à l'échelle de la CDC	Conduite d'une étude afin de : (i) mieux cerner les habitudes de déplacement et les besoins de la population ; (ii) imaginer une stratégie cohérente à l'échelle de la CDC et prenant en compte les territoires limitrophes; et (iii) estimer le coût des actions envisagées et les prioriser en fonction des ressources mobilisables.	CDC	Projet	2022-2023
Axe 2.3 : Restaurer les habitats naturels et protéger la biodiversité du territoire	Action 2.3.1 : Elaboration d'un atlas de la biodiversité à l'échelle de la CDC	Inventaire des habitats écologiques à préserver (mares, haies, etc.) afin de maintenir un haut degré de biodiversité et protéger certaines espèces	CDC	Projet	2022-2023
	Action 2.3.2 : Lancement d'un projet de recherche-action autour de l'agroforesterie	Mise en oeuvre de 3 actions expérimentales sur les terres du lycée agricole de Giel : (i) renforcer l'ombrage des pâturages consacrés au troupeau de vaches laitières (70 hectares) en y replantant des arbres d'essences locales ; (ii) expérimenter l'élevage en sous-bois dans les parcelles de forêts (60 hectares) ; et (iii) étudier la faisabilité de parcelles agroforestières dans les parcelles actuellement cultivées (40 hectares).	Lycée agricole de Giel	Projet	2023
	Action 2.3.3 : Contrat de territoire "eau et climat"	Programme d'actions visant à répondre aux enjeux d'atteinte du bon état des cours d'eau, de restauration de la continuité écologique et de protection des ressources en eau sur le bassin versant de l'Orne amont et l'amont du bassin versant de l'Orne moyenne.	Agence de l'eau Seine-Normandie	Mature	2021-2024
Axe 2.4 : Sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités aux enjeux de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques	Action 2.4.1 : Formation des élus aux enjeux de prévention des risques et de résilience territoriale	Formation-action en présentiel ayant pour objectif de sensibiliser les élus à la gestion des risques (environnementaux, climatiques, sanitaires, économiques) et à la notion de résilience territoriale (la capacité d'un territoire à prévenir ou s'adapter à un choc).	CDC	Mature	2022
	Action 2.4.2 : Lancement d'une campagne de sensibilisation à destination des habitants et des acteurs privés (agriculteurs, entreprises, associations)	Programme de sensibilisation aux problématiques de consommation de ressources (énergétiques et matérielles), de préservation de la biodiversité et d'adaptation aux changements climatiques. Programme basé sur une approche trans-média via l'utilisation de supports vidéos, supports papier, des réseaux sociaux et de partenariats avec la presse locale.	CDC	Projet	2022-2023
Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale					
	Action 3.1.1 : Aménagement d'un espace culturel multi-services à Saint-Hilaire-de-Briouze	Travaux d'aménagement pour créer un espace social dédié à l'organisation de rencontres (ateliers, conférences, réunions, etc.) et à la mutualisation de certains services de proximité (ex : dépôt de pain).	Commune de Saint-Hilaire-de-Briouze	Mature	2021
	Action 3.1.2 : Création d'une Maison France Services à Putanges-le-Lac et réalisation d'une rampe d'accès PMR	Création d'une Maison France Services et travaux d'aménagement d'une rampe d'accès et mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite	Commune de Putanges-le-Lac	Mature	2021
	Action 3.1.3 : Création d'un pôle intergénérationnel à Putanges-le-Lac	Création de logements pour seniors et implantation d'une Maison d'Assistants Maternelles dans le même espace	Commune de Putanges-le-Lac	Mature	2021-2022
	Action 3.1.4 : Labellisation Espace services jeunesse pour le collège	Création d'un espace ouvert à destination de la population jeune et proposition d'animations	CDC	Mature	2021-2025

Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social	Action 3.1.5 : Aménagement d'un terrain multi-sports à Ménéil Hermei	Construction d'une aire de sport et de détente comprenant un terrain multi-sports, un terrain de pétanque, une table de ping-pong, une balançoire, des tables de pique-nique, des bancs et des poubelles.	Commune de Ménéil Hermei	Mature	2021-2022
	Action 3.1.6 : Création d'un réseau de tiers-lieux	Lancement d'un consortium de 3 tiers-lieux (le K-Rabo, Familles Rurales Briouze et El Capitan) et d'une coopérative locale (La Coop des Territoires) afin de créer du lien entre tiers-lieux sur le territoire, favoriser la mutualisation de matériel et de compétences et favoriser l'émergence de nouveaux tiers-lieux.	La Fabrique du Bocage	Mature	2020-2023
	Action 3.1.7 : Construction d'une station trail à Rabodanges	Création d'une station de trail : un espace extérieur dédié à la course à pied en pleine nature et proposant des parcours, des services et des outils à la fois aux débutants et aux passionnés, locaux ou touristes.	CDC du Val d'Orne	Projet	2022-2023
	Action 3.1.8 : Ouverture d'un tiers-lieu à Putanges-Pont-Ecrepin	Création d'un pôle numérique dans le bourg de Putanges-Pont-Ecrepin	Commune de Putanges-le-Lac	Projet	2024
	Action 3.1.9 : Construction d'une halle ouverte à Neuvy-au-Houlme	Construction d'une halle ouverte pour créer un espace de sociabilisation pour les habitants et d'accueil pour des producteurs locaux	Commune de Neuvy-au-Houlme	Projet	2022-2023
	Action 3.1.10 : Création d'une maison des associations à Putanges-Pont-Ecrepin	Rénovation d'anciens bâtiments techniques pour y aménager une salle à destination des associations et une réserve pour entreposer du matériel	Commune de Putanges-le-Lac	Projet	2022-2023
	Action 3.1.11 : Construction d'un city-stade à Putanges-Pont-Ecrepin	Construction d'un city-stade permettant une pratique multi-sports, notamment le foot, le basket et le hand.	CDC	Projet	2022
Axe 3.2 : Développer des outils numériques favorisant la coopération et la cohésion territoriale	Action 3.2.1 : Développement d'un système d'information territorial	Outil numérique permettant le partage d'informations entre acteurs de la CDC (calendrier partagé, annuaire de compétences, mutualisation de ressources, etc.)	Assemblée Virtuelle	Projet	2022-2023
Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation territoriale	Action 3.3.1 : Recrutement d'un chef de projet PVD	Chargé de projet ayant pour mission le suivi et l'opérationnalisation du projet Petite Ville de Demain	Commune de Putanges-le-Lac	Mature	2021
	Action 3.3.2 : Recrutement d'une conseillère numérique pour la Fabrique du Bocage	Conseillère ayant pour mission de mener des projets d'inclusion numérique sur le territoire	La Fabrique du Bocage	Mature	2021-2023
	Action 3.3.3 : Recrutement d'un conseiller numérique pour la CDC	Conseiller ayant pour mission de mener des projets d'inclusion numérique sur le territoire	CDC	Mature	2022-2023
	Action 3.3.4 : Recrutement d'un animateur territorial	Animateur ayant pour mission de visibiliser les initiatives publiques et privées existant sur le territoire, d'organiser des événements thématiques permettant la rencontre des acteurs territoriaux (collectivités, associations, entreprises et habitants) et d'un cadre de coopération favorisant l'émergence de nouveaux projets sur le territoire.	CDC	Projet	2022-2024

2021		2022		2023	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
		Amélioration de l'offre de restauration à Sainte-Honorine-la-Guillaume			
				Appui à la création d'un magasin de producteurs	
				Ouverture d'un magasin éphémère	
Aménagement des abords du lac de Rabodanges- Phase 4					
		Création de circuits d'éco-tourisme et de découverte du territoire			
		Elaboration d'un inventaire et programmation de chantiers participatifs pour la restauration du petit patrimoine et l'entretien des chemins de randonnée			
		Effacement des réseaux dans le bourg de Montreuil-au-Houlme			

Action réalisée	Action mature	Projet
-----------------	---------------	--------



Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes



Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel



Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

2021		2022		2023	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
		Travaux de sécurisation du centre-bourg de Putanges-Pont-Ecrepin			
		Etude de faisabilité pour un projet de reconversion d'une friche industrielle dans le coeur de bourg de Putanges-Pont-Ecrepin			
Elaboration du PLUi de la CDC					
		Etude et travaux d'aménagement de l'ancien site du Palm Beach			
				Mise en sécurité du bourg et réhabilitation du presbytère de Giel-Courteilles	
Construction d'un lotissement à proximité du lac de Rabodanges					

Action réalisée	Action mature	Projet
-----------------	---------------	--------



Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

2021		2022		2023	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
	Etude préliminaire pour l'aménagement du camping de Putanges-le-Lac				
		Valorisation du patrimoine historique et écologique de Sainte-Honorine-la-Guillaume			
		Elaboration d'un programme favorisant l'installation de jeunes et de jeunes familles sur le territoire de la CDC			
	Conduite d'une étude d'opportunité sur l'utilisation du foncier de la commune de Sainte-Honorine-la-Guillaume pour l'accueil de nouveaux habitants				
		Création d'un Conseil de Développement			
		Réponse à l'Appel à projet "Revitalisation des centres-bourgs ornais"			
				Participation à des réflexion visant à créer un fonds de développement territorial	

Action réalisée	Action mature	Projet
-----------------	---------------	--------



Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes



Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel



Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

2021		2022		2023	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat					
		Accompagnement d'ENEDIS dans l'élaboration d'un plan d'action pour réduire l'empreinte énergétique de la CDC			
Travaux renforçant l'isolation du bâtiment de l'office de tourisme					
Mise en place du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)					
		Lancement d'une étude autour des flux de déplacement et des besoins de mobilité à l'échelle de la CDC			



Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

2021		2022		2023	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
		Elaboration d'un atlas de la biodiversité à l'échelle de la CDC			
				Lancement d'un projet de recherche-action autour de l'agroforesterie	
		Lancement d'une campagne de sensibilisation à destination des habitants et des acteurs privés (agriculteurs, entreprises, associations)			
		Formation des élus aux enjeux de prévention des risques et de résilience territoriale			
Contrat de territoire "eau et climat"					
Aménagement d'un espace culturel multi-services à Saint-Hilaire-de-Briouze					



Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

2021		2022		2023	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
Création d'un réseau de tiers-lieux					
	Aménagement d'un terrain multisports à Ménil-Hermei				
		Développement d'un système d'information territorial			
	Recrutement d'une conseillère numérique pour la Fabrique du Bocage				
		Recrutement d'un.e conseiller.e numérique pour la CDC			
	Recrutement d'un chargé de projet PVD				
Création d'une Maison France Services à Putanges-le-Lac et réalisation d'une rampe d'accès PMR					

Action réalisée	Action mature	Projet
------------------------	----------------------	---------------



Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

2021		2022		2023	
Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
		Recrutement d'un animateur territorial			
	Création d'un pôle intergénérationnel à Putanges-le-Lac				
Labellisation Espace services jeunesse pour le collège					
		Construction d'une station trail à Rabodanges			
		Construction d'une halle ouverte à Neuvy-au-Houlme			
		Création d'une maison des associations à Putanges-Pont-Ecrepin			
		Construction d'un city-stade à Putanges-Pont-Ecrepin			
Ouverture d'un tiers-lieu à Putanges-Pont-Ecrepin → 2024					



Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes



Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

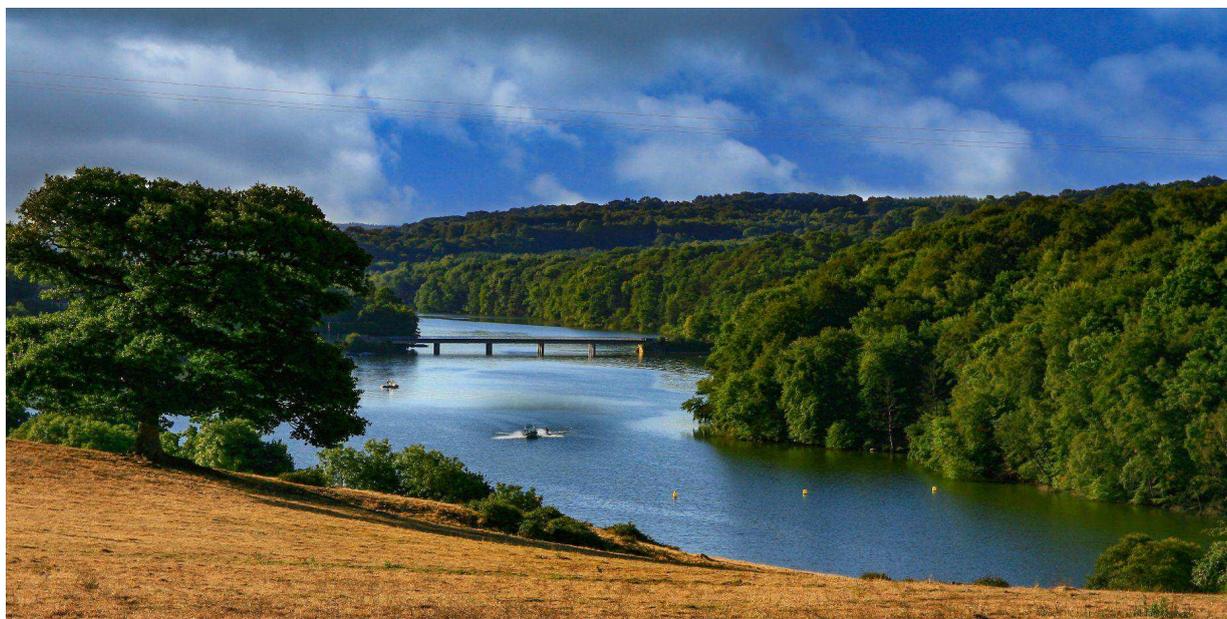


Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

Annexe 7 - Fiches-action

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social
- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme
- Axe 1.3 : Développer une politique d'accueil à destination des populations jeunes
- Axe 1.4 : Développer un réseau et des outils favorisant l'émergence de nouveaux projets





Fiche action n°1.1.4 Réponse à l'Appel à projet "Revitalisation des centres-bourgs ornais"

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social

Le projet

La commune de Putanges-le-Lac va répondre à l'appel à projets "Revitalisation des centres-bourgs ornais" initié par le Conseil Départemental. Le projet présenté se divise en 4 phases :

- 1) Aménagement des entrées de bourg
- 2) Aménagement du centre bourg : sécurisation, embellissement et création d'une boutique test
- 3) Aménagement de la Place de l'hôtel de ville et déplacement du marché hebdomadaire
- 4) Recyclage de friches commerciales

Calendrier prévisionnel

- 2022-2024

Coût prévisionnel

- 1 000 0000 €

Plan de financement prévisionnel

- Conseil Départemental : 250 000 €

- État (DETR): 270 000 €
- Pays du Bocage (OCM) : 30 000 €
- Commune de Putanges-le-Lac : 450 000 €

Partenaires

- Conseil Départemental, État, Orne Métropole, Pays du Bocage

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Les aménagements envisagés visent à requalifier des espaces publics et commerces vecteurs de lien social. La dimension environnementale du projet se concrétisera par la végétalisation d'espaces imperméabilisés et le développement de services de proximité qui évitent de longs déplacements et contribuent ainsi à la réduction des émissions de CO2.



Fiche action n°1.1.5 Travaux de sécurisation du centre-bourg de Putanges-Pont-Ecrepin

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social

Le projet

Le projet vise à réaliser des travaux de sécurisation du centre-bourg de Putanges-Pont-Ecrepin. Les travaux seront séquencés en trois phases :

1. L'entrée de bourg en 2022 ;
2. Le centre bourg en 2023 ;
3. Et l'aménagement de la place en 2024.

Les travaux seront réalisés sur la base d'une étude menée par Orne Métropole (2018/19).

Calendrier prévisionnel

- 2022-2024

Coût prévisionnel

- 1 million d'euros

Plan de financement prévisionnel

- Commune de Putanges-le-Lac (45%)
- Conseil départemental (25%)

- DETR (30%)

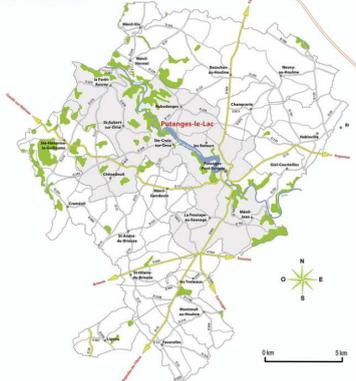
Partenaires

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage)
- CD61
- Etat
- Orne Métropole

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Il s'agit ici de rendre accessible et sécuriser le centre-bourg de la commune, qui sert d'artère sociale pour l'ensemble de la CDC et réduire la vitesse sur cet axe routier (RD 909).

Communauté de Communes
du Val d'Orne



Fiche action n°1.1.7 Elaboration du PLUi de la CDC

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social

Le projet

L'action consiste en l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), prescrit en septembre 2020 et dont la finalisation est prévue pour 2025.

Calendrier prévisionnel

- 2020-2025

Coût prévisionnel

- 223 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

- CDC : 165 000€
- Etat : 58 000€

Partenaires

- CDC (maîtrise d'ouvrage)

- Etat

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Les travaux du PLUi intégreront pleinement les orientations stratégiques du CRTE, notamment les enjeux de transition écologique et de cohésion sociale.



Fiche action n°1.2.1 Aménagement des abords du lac de Rabodanges

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme

Le projet

Le projet global d'aménagement des abords du lac s'articule autour des 5 objectifs suivants:

1. Faire du lac un site emblématique de la commune nouvelle de Putanges-le-Lac en offrant un site de baignade surveillé ;
2. Améliorer l'attractivité du site ;
3. Renforcer le lien avec le bourg de Putanges ;
4. Préserver le cadre naturel et en faire une image de marque ;
5. Aménager le site avec une forte valeur environnementale.

Sur le plan opérationnel, le projet vise à :

- Assurer la sécurité des usagers, notamment les piétons ;
- Installer des infrastructures adaptées pour l'accueil et le stationnement de véhicules (cars, voitures, camping-cars, 2 roues) et de piétons ;
- Installer des infrastructures permettant le développement d'activités de loisir pour renforcer l'attractivité du site (sentiers de promenade, jeux pour enfants, espace de baignade) ;
- Améliorer le confort des usagers (toilettes publiques), l'accessibilité des activités extérieures (signalétique) et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ;
- Assurer la préservation de l'environnement (assainissement, gestion des déchets) et la qualité de l'espace public (paysager et cadre de vie).

La présente fiche-action porte sur la 4e phase de ce projet, les travaux concernés étant les suivants :

- Aménagement de pontons, passerelles et structures en bois ;
- Aménagement qualitatif des espaces, notamment l'aménagement du secteur prairie et pique-nique, l'aménagement du secteur baignade et l'aménagement du secteur activités nautiques.

Calendrier prévisionnel (phase 4)

- 2021-2022

Coût prévisionnel (phase 4)

- 773 565€ HT (928 278€ TTC)

Plan de financement prévisionnel

- DETR (2021) : 153 713€ HT
- DSIL (2021) : 77 356€ HT
- Région (2021) : 186 151€ HT
- Département 61 (2021) : 186 151€ HT
- Commune de Putanges-le-Lac (2021) : 170 194€ HT

Partenaires

- Commune de Putanges le Lac (Maître d'Ouvrage) et Orne Métropole

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Au-delà de l'intérêt économique de renforcer l'attractivité du site sur le plan touristique, ce projet permet de créer un espace de rencontre et de sociabilisation pour les habitants du territoire. Les travaux d'accessibilité permettront aux habitants à mobilité réduite de profiter pleinement du site et l'aménagement d'espaces pour enfants permettra de créer un point de croisement intergénérationnel. En termes de transition écologique, les travaux seront menés de façon à préserver le paysage et les espaces naturels et à favoriser des comportements vertueux en matière de gestion des déchets.



Fiche action n°1.2.8 Etude préliminaire pour l'aménagement du camping de Putanges-le-Lac

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme

Le projet

La commune de Putanges-le-Lac souhaite réhabiliter les installations de son camping et développer des offres d'hébergement. A cet effet, la commune a fait appel à Orne-Métropole pour étudier les possibilités, établir un programme et réaliser une estimation financière.

L'étude préliminaire visera à réaliser une analyse de la situation existante et à proposer des orientations d'aménagement. L'étude comprendra notamment les éléments suivants :

- Un état des lieux et un diagnostic du secteur avec mise en évidence des enjeux ;
- Un recensement des besoins en termes d'équipements ;
- Une étude de la faisabilité pour l'installation d'hébergements insolites ;
- Des propositions avec schémas, esquisses et photos ;
- Une évaluation financière des propositions.

Par ailleurs, l'étude intégrera les préoccupations suivantes :

- Souhait de la commune d'obtenir le label "Station Verte" ;
- L'amélioration des 32 emplacements existants (accès à l'électricité, eau potable, revêtement) ;
- La définition des besoins pour la construction d'un ensemble accueil/sanitaires/laverie ;
- Un espace commun avec BBQ couvert ;
- L'amélioration et le développement des installations pour les camping-cars ;
- La faisabilité d'installation d'hébergements insolites (ex : tiny houses) ;
- La prise en compte des contraintes (ex : zone inondable) ;
- Les possibilités de subvention du département.

Calendrier prévisionnel

- Réalisation de l'étude en 2021-2022

Coût prévisionnel

- 3 900€ HT

Plan de financement prévisionnel

- Commune de Putanges-le-Lac : 100%

Partenaires

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage)
- Orne Métropole

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Création d'espaces pour l'accueil de touristes dans le cadre d'une politique visant à développer le tourisme vert et sensibiliser la population aux enjeux de protection de l'environnement du bocage.



Fiche-action n°1.3.3 Construction d'un lotissement à proximité du lac de Rabodanges

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.3 : Développer une politique d'accueil à destination des populations jeunes

Le projet

Cette action s'inscrit dans la politique d'attractivité résidentielle de la commune de Putanges-le-Lac. Elle vise à viabiliser un lotissement de 49 logements situé à Putanges-Pont-Écrepin et surplombant le lac de Rabodanges. Le projet se divise en trois phases :

- Conduite d'une pré-étude d'aménagement en 2019 (actualisation en 2021) ;
- Choix des entreprises, première tranche de travaux de viabilisation (voirie et réseaux) et commercialisation des premières parcelles à bâtir en 2022;
- Seconde tranche de travaux de viabilisation et mise en vente des dernières parcelles à bâtir en 2023.

Le projet est mené en partenariat avec la SAGIM (Société d'Aménagement et de Gestion Immobilière) qui aménagera et proposera 10 logements sociaux à la location.

Calendrier prévisionnel

- 2019-2023

Coût prévisionnel

- 1 395 000€ TTC

Plan de financement prévisionnel

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune de Putanges-le-Lac qui pourra bénéficier du soutien financier de l'État par l'intermédiaire de la DETR ainsi que de la DSIL pour la voirie desservant les logements sociaux. La vente des terrains à bâtir amortira l'investissement de la commune.

Partenaires envisagés

- Commune de Putanges-le-Lac
- SAGIM
- Etat

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Le lotissement étant situé en surplomb du lac de Rabodanges, une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère du site. Par ailleurs, l'aménagement de liaisons douces est prévu au sein du lotissement. Enfin, la présence de logements sociaux favorisera la mixité sociale.

Communauté de Communes
du Val d'Orne



Fiche-action n°1.4.1 Création d'un Conseil de Développement à l'échelle de la CDC

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.4 : Création d'un réseau et d'outils favorisant l'émergence de nouveaux projets

Le projet

Les Conseils de Développement sont des instances plurielles composées de bénévoles réunissant des citoyens membres des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux et associatifs. La fonction des Conseils de Développement est de faire émerger des propositions pouvant contribuer à enrichir les discussions liées aux enjeux du territoire. Ces instances sont généralement créées dans des établissements publics de coopération intercommunale ou des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR). Leur cadre légal est déterminé par l'article L5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales et prévoit notamment une composition plurielle et paritaire.

Au-delà des réflexions prospectives pouvant être menées par le Conseil de Développement, celui-ci pourrait mettre à profit les effets de réseau permis par sa composition plurielle afin de conseiller, mettre en lien et orienter les porteurs de projet exprimant des envies de création (entrepreneuriale ou associative) en réponse à des besoins et enjeux du territoire.

Calendrier prévisionnel

- 2022

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne
- Société civile (associations, entreprises et habitants volontaires)

Attentes en termes de cohésion sociale

La création d'une instance visant à rassembler une diversité d'acteurs de la société civile, en lien avec les instances publiques locales, permettrait de créer davantage de liens entre acteurs territoriaux et d'imaginer de nouvelles synergies en réponse aux besoins du territoire.

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

- Axe 2.1 : Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et privées
- Axe 2.2 : Développer de nouvelles offres de mobilité bas carbone et solidaire
- Axe 2.3 : Restaurer les habitats naturels et protéger la biodiversité du territoire
- Axe 2.4 : Sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités aux enjeux de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques





Fiche action n°2.1.1 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la *neutralité carbone* à horizon 2050 et protéger son *patrimoine naturel*

- Axe 2.1 : Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et privées

Le projet

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) vise les objectifs suivants :

- Améliorer le confort des logements et inciter les propriétaires à la maîtrise de l'énergie ;
- Lutter contre l'habitat indigne et dégradé ;
- Favoriser la mise aux normes et les travaux d'adaptation au handicap et au vieillissement ;
- Développer une offre locative de qualité et adaptée aux revenus locaux ;
- Et lutter contre la vacance.

L'OPAH permet de proposer aux bailleurs des aides financières pour les appuyer dans les travaux de rénovation et offre un ensemble de services complémentaires, tels qu'une permanence tenue dans les locaux de la Communauté de communes, un accueil possible dans les locaux du CDHAT, des visites de logement, des réunions publiques, la mise à disposition de dépliants, la sensibilisation des artisans au dispositif, etc.

L'OPAH a été lancée en 2018 et a permis de rénover 113 logements sur la période 2018-2020 (pour un montant d'aide de 1 026 389€) et un avenant a été signé pour la période 2021-2023 afin d'augmenter ces objectifs à 199 logements au total (et 1 764 379€ d'aide).

Calendrier prévisionnel

- 2018 - 2023

Coût prévisionnel

- 1 764 379€ pour la période 2018-2023 (737 990€ pour la période 2021-2023)

Plan de financement prévisionnel

- ANAH (1 514 379€) et Prime "Habiter mieux" (250 000€)
 - 2018-2019 : 196 117€
 - 2019-2020 : 359 286€
 - 2020-2021 : 374 986€
 - 2021-2022 : 418 214,93€
 - 2022-2023 : 415 774,93€
- Par ailleurs, la CDC s'est engagée à financer l'équipe opérationnelle en charge du suivi animation à hauteur de 82 485,30€ pour la période 2021-2023 et le Conseil Départemental contribuera à hauteur de 25% (10 310,66€) au financement de ce suivi-animation.

Partenaires

- CDC (Maître d'ouvrage), Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Conseil Départemental

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

L'OPAH a un impact notable à la fois en termes de transition écologique et de cohésion sociale. En effet, cette opération permet d'accélérer efficacement les travaux d'économie d'énergie sur le parc privé ancien, majoritairement construit en dehors des réglementations thermiques. L'impact de cette action sur la cohésion sociale est tout aussi notable, notamment grâce au travail réalisé pour adapter les logements en termes d'accessibilité aux personnes âgées et handicapées, de réduction des logements vacants et de lutte contre l'habitat indigne.



Fiche action n°2.1.2 Travaux renforçant l'isolation du bâtiment de l'Office de tourisme de Putanges-Pont-Ecrepin

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la *neutralité carbone* à horizon 2050 et protéger son *patrimoine naturel*

- Axe 2.1 : Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et privées

Le projet

L'objectif de cette action consiste à améliorer l'isolation thermique du bâtiment de l'Office de tourisme de Putanges-Pont-Ecrepin. En effet, l'état des huisseries du local impliquait une consommation énergétique importante. Ce projet de rénovation des portes et parois vitrées du bâtiment avait donc pour objectif de lutter contre la déperdition énergétique.

Calendrier prévisionnel

- Les travaux ont été réalisés en 2021

Coût prévisionnel

- 13 739,85€ HT

Plan de financement prévisionnel

- CDC du Val d'Orne : 9 617,85€ (70%)
- DETR : 4 122,00€ (30%)

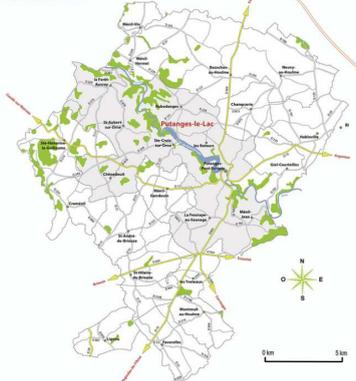
Partenaires

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

En France, 75% des émissions de CO2 liées à l'utilisation d'un bâtiment sont dues au chauffage. En améliorant l'isolation thermique du local, cette action vise à réduire la consommation énergétique du bâtiment, réduire les émissions de CO2 liées à son utilisation et ainsi contribuer à la transition écologique.

Communauté de Communes
du Val d'Orne



Fiche action n°2.1.3 Mise en place du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

- Axe 2.1 : Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et privées

Le projet

Suite à la disparition des Espaces Info-Energie, la Région Normandie a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour identifier des acteurs chargés d'animer un service d'accompagnement à la rénovation énergétique. Dans l'Orne, l'association INHARI a été retenue comme mandataire, avec la participation du CDHAT et de SOLIHA comme partenaires.

Ce regroupement d'acteurs anime l'espace conseil FAIRE, qui consiste en l'organisation de permanences tenues sur le territoire de la CDC afin de fournir aux habitants des conseils neutres, gratuits et personnalisés pour les accompagner dans leurs démarches de rénovation énergétique.

Ce dispositif permet d'offrir une offre complémentaire aux services d'accompagnement proposés dans le cadre de l'OPAH et ainsi de permettre à l'ensemble des ménages du territoire (indépendamment de leur niveau de revenus) d'avoir accès à un espace de conseil sur les questions de rénovation énergétique.

Calendrier prévisionnel

- Lancement en avril 2021 pour une durée de 15 mois

Coût prévisionnel

- 7420€

Plan de financement prévisionnel

- CEE : 3 710€
- Région Normandie : 1 194€
- CDC : 2 516€

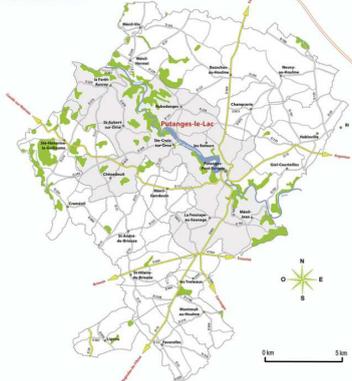
Partenaires

- Etat, Région Normandie, ADEME, INHARI, CDHAT, SOLIHA, CDC

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

En France, le secteur résidentiel-tertiaire représente 20% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), soit le deuxième poste d'émission à l'échelle nationale. Plus spécifiquement, les résidences des ménages sont à l'origine de 12% des émissions de GES. Ces émissions proviennent de la consommation de combustibles fossiles (fioul et gaz principalement) par les chaudières pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. L'offre d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique à destination de l'ensemble des ménages du territoire représente donc un levier d'action puissant pour réduire les émissions de GES et donc participer à la transition écologique.

Communauté de Communes
du Val d'Orne



Fiche action n°2.3.3 Contrat de territoire "eau et climat"

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la *neutralité carbone* à horizon 2050 et protéger son *patrimoine naturel*

- Axe 2.3 : Restaurer les habitats naturels et protéger la biodiversité du territoire

Le projet

Le contrat signé entre les partenaires cités ci-dessous vise à mettre en œuvre un programme d'actions conjoint répondant aux enjeux de préservation des ressources en eau et de la biodiversité dans le cadre des orientations du SDAGE Seine-Normandie et de la stratégie d'adaptation au changement climatique du bassin Seine Normandie.

Le programme se décline à travers les trois principaux enjeux suivants :

1. Diminuer les pollutions diffuses des cours d'eau, particulièrement par temps de pluie :
 - a. Conduite de diagnostics bocagers et programmes de restauration du bocage ;
 - b. Mise en œuvre de programmes de restauration des cours d'eau et des zones humides.
2. Diminuer les dernières pollutions ponctuelles des cours d'eau
 - a. Actions d'assainissement
3. Restaurer la continuité écologique
 - a. Effacer les ouvrages ou aménager des passes à poissons

Ce programme sera également complété par des actions de sensibilisation autour du grand cycle et du petit cycle de l'eau auprès des élus des communes signataires du contrat.

Calendrier prévisionnel

- 2021-2024

Coût prévisionnel

- 3 108 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

- Agence de l'eau Seine-Normandie

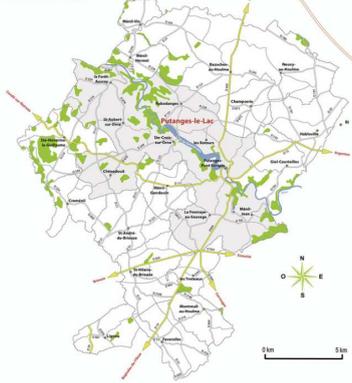
Partenaires

- Agence de l'eau Seine-Normandie
- Communauté de Communes d'Argentan Intercom
- Communauté de Communes des Sources de l'Orne
- Syndicat Mixte de l'Orne et ses Affluents
- SIAEP de la Région d'Argentan
- Communauté de Communes du Pays Fertois et du Bocage Carrougien
- Communauté de Communes du Val d'Orne

Attentes en termes de transition écologique

Ce programme d'action vise à adopter dès aujourd'hui des pratiques permettant de faire face aux conséquences du changement climatique et ainsi être en mesure de mieux résister à ses effets. Les ressources en eau et la biodiversité font partie des ressources les plus exposées aux changements à venir. En définissant des actions prioritaires à mettre en œuvre et en apportant un budget conséquent pour leur opérationnalisation, ce programme permet de préparer au mieux le territoire aux impacts pouvant être redoutés au cours des prochaines années.

Communauté de Communes
du Val d'Orne



Fiche action n°2.4.1 Formation des élus aux enjeux de prévention des risques et de résilience territoriale

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Un territoire mobilisé pour atteindre la *neutralité carbone* à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son *patrimoine naturel*

- Axe 2.4 : Sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités aux enjeux de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques

Le projet

Formation-action en présentiel ayant pour objectif de sensibiliser les élus à la gestion des risques (environnementaux, climatiques, sanitaires, économiques) et à la notion de résilience territoriale (la capacité d'un territoire à prévenir ou s'adapter à un choc).

Calendrier prévisionnel

- 2022 (dates précises de la formation à définir)

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- Formation financée à 100% à travers le Droit à la Formation des élus

Partenaires

- Institut Supérieur des élus, Association des Maires de France, GIEC normand,

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

La crise du COVID-19 a montré dans quelle mesure les territoires peuvent subir toute perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Ce type de perturbation peut tout aussi bien émerger suite à une crise sanitaire mais également suite à un choc sur les marchés financiers, une crise géopolitique, un choc sur les marchés de l'énergie, une catastrophe naturelle ou une série d'événements difficiles à prédire. Les changements climatiques pourraient également affecter directement le bon fonctionnement de l'économie locale (notamment dans le secteur agricole) et entraîner des effets cascades sur le moyen ou long terme (ex : afflux de réfugiés climatiques, augmentation du prix des denrées alimentaires, etc.). La sensibilisation des élus aux problématiques de risques systémiques et leur formation aux actions pouvant être mises en oeuvre s'avère donc essentielle afin de prévenir ces risques, d'impulser des réflexions collectives (notamment autour des questions de résilience territoriale et d'adaptation aux changements climatiques) et d'assurer une bonne cohésion sociale sur le territoire dans un contexte d'incertitude.

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontre et de lien social
- Axe 3.2 : Développer des outils numériques favorisant la coopération et la cohésion territoriale
- Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation





Fiche action n°3.1.1 Aménagement d'un espace culturel multi-services à Saint-Hilaire-de-Briouze

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

Le projet comprend des travaux d'aménagement en vue de créer un espace social dédié à l'organisation de rencontres (ateliers, conférences, réunions, etc.) et à la mutualisation de certains services de proximité (ex : dépôt de pain). Le local à aménager est mitoyen de la salle municipale et situé à proximité de la mairie. Les travaux de réaménagement permettront de créer un espace plus convivial et mieux adapté à l'accueil des différentes activités envisagées. Un montant de 28 643€ est prévu pour les travaux d'aménagement et de 7412€ pour l'achat de matériel et d'équipement.

Calendrier prévisionnel

- Travaux en 2022

Coût prévisionnel

- 36 056,19€ HT

Plan de financement prévisionnel

- Commune de Saint-Hilaire-de-Briouze : 10 773,98€ HT (30%)
- LEADER : 17 954,21 € HT (50%)
- DETR 2021 : 7 091,74€ HT (20%)

Partenaires

- Commune de Saint-Hilaire-de-Briouze (maîtrise d'ouvrage)
- PETR (LEADER)
- Etat (DETR)

Attentes en termes de cohésion sociale

L'aménagement d'espaces de rencontre est essentiel pour favoriser le lien social en zone rurale. Ce projet vise à fournir un espace pouvant être agencé par ses utilisateurs en fonction de leurs besoins.



Fiche action n°3.1.2 Création d'une Maison France Services et réalisation d'une rampe d'accès PMR

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de *lien social* et de *cohésion territoriale*

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

La création d'une Maison France Services permet de proposer un socle de services communs relevant d'une dizaine d'organisme : la Poste, Pôle Emploi, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam), la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), la Caisse de retraite complémentaire des salariés de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des services (Agirc-Arrco), la Mutualité sociale agricole (MSA), les services de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), et certains services relevant du ministère de l'intérieur et du ministère de la justice.

L'objectif du réseau France Services est également d'accompagner les personnes éloignées des usages d'internet, notamment en les aidant à réaliser des démarches en ligne (simulation d'allocations, demandes de document, etc.) et en les formant à l'utilisation d'outils numériques (création d'une adresse mail, impression, numérisation, etc.).

La municipalité a acquis le bâtiment de l'agence postale pour pérenniser ce service et y installer une Maison France Services. Au-delà de cet investissement immobilier, la présente action comprend la réalisation de travaux d'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

Calendrier prévisionnel

- 2021

Coût prévisionnel

- 198 613€ HT

Plan de financement prévisionnel

- DETR : 79 445,20€ HT (40%)
- Commune de Putanges-le-Lac : 119 167,80€ (60%)

Partenaires

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage), Orne Métropole

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Les maisons France Services améliorent la cohésion sociale en rapprochant les habitants des services publics, notamment en permettant de réaliser une diversité de démarches depuis un même espace (caisse d'allocations familiales, caisses nationales d'assurance maladie et vieillesse, pôle emploi, etc.) et ce au plus proche des usagers. L'opération d'accessibilité de cet espace aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) permet par ailleurs d'assurer que cette proximité est bien réelle pour l'ensemble de la population.



Fiche action n°3.1.3 Création d'un pôle intergénérationnel à Putanges-le-Lac

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de *lien social* et de *cohésion territoriale*

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

Le projet vise à rassembler dans un même espace 5 logements à destination de seniors, 1 logement à destination du Presbytère et une Maison d'Assistants Maternelles (MAM). Le terrain appartenant à l'Association Diocésaine de Sées, un accord a été signé avec la commune pour concéder une partie du terrain pour la construction des nouveaux logements (3 100 m²).

Sur le plan opérationnel, le projet comprend des actions d'aménagement :

- Création d'une plateforme pour recevoir les futurs bâtiments ;
- Installation de réseaux provisoires ;
- Modelage du terrain et préparation des futurs terrains privés à la végétalisation ;
- Création d'une voie de circulation ;
- Création de stationnements ;
- Création d'un cheminement piéton PMR ;
- Arrivée des réseaux.

Une phase d'étude a également été prévue :

- Sécurité des usagers ;
- Accessibilité aux PMR ;
- Environnement du site et espace public (patrimoine, équipement, cadre de vie et paysage)

Calendrier prévisionnel

- 2021-2022

Coût prévisionnel

- 506 500€ HT

Plan de financement prévisionnel

- Commune de Putanges-le-Lac : 354 550€ HT (70%)
- DETR : 151 950€ HT (30%)

Partenaires

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage), Association Diocésaine de Sées et Orne Métropole

Attentes en termes et de cohésion sociale

Ce projet permet de travailler sur 2 objectifs clefs en matière de cohésion sociale : d'une part, la création de logements adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite. La localisation en centre-bourg leur offre par ailleurs un accès facilité aux commerces et services de proximité. D'autre part, l'implantation d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) dans cet espace permet de créer une dynamique intergénérationnelle avec la possibilité de développer des activités communes à destination des différentes générations se retrouvant sur le même lieu (enfants, parents et seniors).



Fiche-projet n°3.1.4 Labellisation Espace services jeunesse pour le collège Gaston Lefavrais

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

Ce projet de labellisation Espace services jeunesse vise à ouvrir le collège de Putanges-le-Lac aux habitants du territoire afin de proposer une nouvelle offre de services et un cadre adapté à une population rurale. Le projet se décline autour des objectifs suivants :

1. Proposer un accueil libre et de qualité à des jeunes en recherche d'information en matière d'orientation scolaire et professionnelle ;
2. Contribuer auprès des jeunes à la promotion de l'information et à l'utilisation des ressources numériques ;
3. Faire découvrir les dispositifs nationaux pour la jeunesse (services civiques, dispositifs de mobilité européenne et internationale des jeunes, etc.) ;
4. Mettre en valeur les initiatives des jeunes par la mise à disposition de moyens de communication adaptés ;
5. Offrir, en lien avec la Maison France Services et avec la Mission Locale, un accompagnement pour accomplir des démarches administratives et accéder à des informations autour de l'emploi, de la formation et de la mobilité ;
6. Offrir un lieu ouvert à tous les jeunes (collégiens, lycées, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi) et aux parents en y structurant une offre culturelle (expositions, conférences, soirées-débats, etc.) ;
7. Développer le lien social et les rencontres intergénérationnelles en proposant des ateliers collectifs à destination du public jeune et des adultes autour d'activités sportives, culturelles et environnementales.

Le local utilisé pour ce projet sera doté d'un accès indépendant et aménagé pour servir à la fois d'espace fonctionnel et convivial.

En termes de partenariat, l'ESJ s'appuiera sur la participation de la Mission Locale (qui organisera ses permanences dans le local), sur l'Union Française des Centres de

Vacances Normandie (qui proposera ses animations à destination des adolescents du territoire) et sur les services du ministère de l'Education Nationale (notamment avec une offre de psychologues scolaires). La CAF et le Conseil Départemental sont également parties prenantes du projet, à travers ses dispositifs de financement pour le premier et à travers la mise à disposition du local et des autres équipements du collège pour le second.

Calendrier prévisionnel

- Labellisation fin 2021

Coût prévisionnel

- 380 000€ HT

Plan de financement prévisionnel (2021/2025)

- CDC du Val d'Orne : 152 000€ HT
- PIA : 228 000€ HT

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- Etat
- Conseil départemental de l'Orne
- Agence Nationale du Sport
- Gendarmerie nationale
- Maison France Services/La Poste
- DSDEN
- UFCV Normandie (animation du centre de loisirs pour adolescents)
- Mission locale des Jeunes du Bocage Normandie
- CAF
- UDAF de l'Orne
- Maison des ados de l'Orne
- Activ'Orne

Attentes en termes de cohésion sociale

Ce projet vise à proposer une offre d'orientation et d'animation à destination des jeunes, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés par les actions jeunesse sur le territoire. En créant un espace physique visible, accessible et animé, ce projet facilitera la mise en lien entre des jeunes en recherche d'information et d'activités et les acteurs (associations, institutions et personnes) en mesure d'apporter des réponses concrètes à leurs besoins. A ce titre, cette politique jeunesse multi-acteurs contribuera directement aux dynamiques de cohésion sociale sur le territoire.



Fiche action n°3.1.5 Aménagement d'un terrain multi-sports à Ménéil Hermei

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontre et de lien social

Le projet

Le projet est né suite à l'achat de 2 terrains qui entourent la salle des fêtes de la commune et se situent à proximité d'un parking pouvant accueillir 90 véhicules. La commune souhaite y construire un terrain multi-sports afin de permettre la pratique de plusieurs sports sur le même espace, notamment le foot, le basket et le hand.

Calendrier prévisionnel

- 2021-22

Coût prévisionnel

- 144 080€ HT

Plan de financement prévisionnel

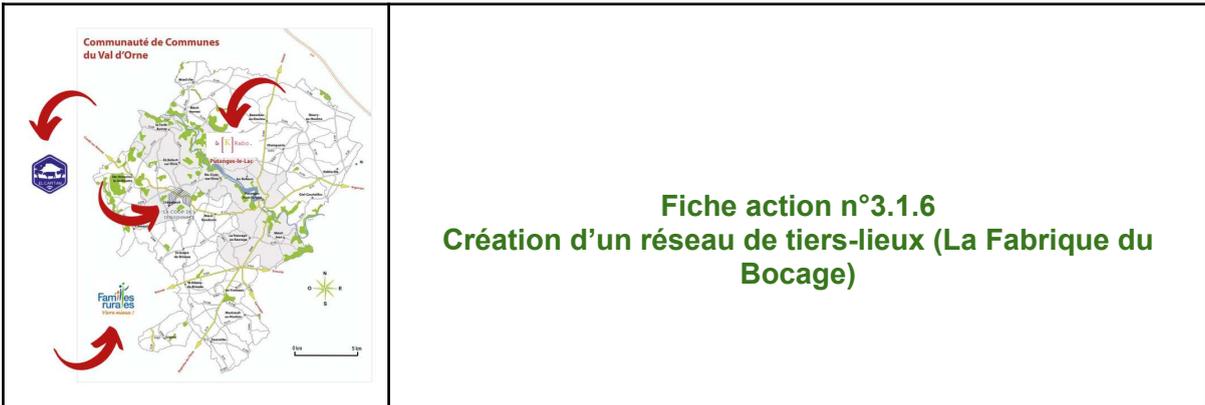
- En cours de définition

Partenaires

- Commune de Ménil-Hermei (maîtrise d'ouvrage)
- Orne Métropole
- Etat (demande à déposer)

Attentes en termes de cohésion sociale

La création d'une aire de jeux et de loisirs permettrait de créer un espace de socialisation et de détente à la fois pour les habitants et pour les touristes de passage dans la commune. Par ailleurs, la construction d'infrastructures destinées à différents âges créerait un point de rencontre entre plusieurs générations (jeunes enfants, adolescents, parents et personnes plus âgées), des conditions idéales pour favoriser la cohésion sociale sur la commune.



**Fiche action n°3.1.6
Création d'un réseau de tiers-lieux (La Fabrique du Bocage)**

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontre et de lien social

Le projet

La Fabrique du Bocage vise plusieurs objectifs, parmi lesquels :

1. **Créer du lien entre tiers-lieux du territoire** : créer du lien entre les différentes communautés de tiers-lieux pour favoriser l'interconnaissance et favoriser la coopération entre les différents espaces membres du réseau (ex : réflexion commune autour des programmations, organisation d'événements conjoints).
2. **Mutualiser des ressources matérielles et des compétences** :
3. **Favoriser l'émergence et la structuration de nouveaux tiers-lieux** :

La Fabrique joue également un rôle important dans la médiation numérique en organisant dans les différents lieux, et à l'aide de sa conseillère numérique, des ateliers de découverte du numérique auprès des populations éloignées des outils digitaux, des projections pour sensibiliser les habitants aux enjeux du numérique (protection des données, risques liés aux usurpations d'identité, etc.) et des temps de réflexion collective autour de l'adoption de nouveaux outils pour favoriser la coopération et l'échange d'information sur le territoire.

Calendrier prévisionnel

- Lancement formel de la Fabrique du Bocage début 2021

Coût prévisionnel

- 150 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

- Etat :
 - 2020/2021 : 50 000€
 - 2021/2022 : 50 000€
 - 2022/2023 : 50 000€

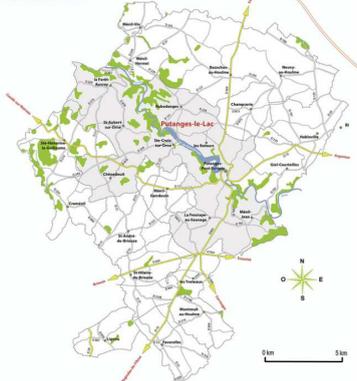
Partenaires

- La Fabrique du Bocage, consortium composé de 4 structures : La Coop des Territoires (assurant le portage juridique du consortium), le [K]-Rabo, Familles Rurales Briouze et El Capitan
- Etat

Attentes en termes de cohésion sociale

Chaque tiers-lieu composant le consortium offre un espace et des événements favorisant le lien social sur le territoire. La mise en réseau de ces différents lieux permet d'éviter que des communautés se forment en "bulle" et favorise l'interconnaissance de populations qui ne se seraient pas nécessairement croisées autrement. Les activités de médiation numérique représentent également un facteur important d'inclusion et de cohésion sociale. Enfin, la Fabrique du Bocage se positionne comme espace ressource pour partager son expertise dans la création et gestion de tiers-lieux afin d'aider à l'ouverture de nouveaux espaces à travers le territoire.

Communauté de Communes
du Val d'Orne



Fiche action n°3.3.1 Recrutement d'un chef de projet Petite Ville de Demain (PVD)

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation

Le projet

Le projet de revitalisation de Putanges-le-Lac est structuré autour de 6 objectifs interconnectés et complémentaires :

1. Renforcer le tissu commercial local ;
2. Développer une offre de logement adaptée aux besoins de la population ;
3. Structurer une offre touristique en Suisse normande ;
4. Créer un pôle numérique ;
5. Développer une offre de transport multimodal ;
6. Lancer une politique d'accueil à destination d'une population jeune.

Le recrutement du chargé de mission PVD vise à opérationnaliser chacun de ces axes à travers la mobilisation des acteurs concernés, le montage des dossiers et le suivi des actions lancées.

Calendrier prévisionnel

- Recrutement en septembre 2021 pour une période de 3 ans renouvelables

Coût prévisionnel

- 66 016.44 €

Plan de financement prévisionnel

- Financement à 75% par l'État et 25% par la commune de Putanges-le-Lac

Partenaires

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage), CDC du Val d'Orne, État

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

La plupart des actions menées dans la stratégie de revitalisation devraient avoir un impact positif sur la cohésion sociale, notamment la création du pôle numérique (qui constituera un nouvel espace de rencontre), le renforcement du tissu commercial de proximité (vecteur de lien social) et la création d'une offre de transport multimodal (en favorisant la mobilité à travers les différentes communes et pôles de la CDC). En termes de transition écologique, les aménagements prévus aux abords du Lac de Rabodanges et le développement d'une nouvelle offre d'éco-tourisme devraient quant à eux contribuer activement à la sensibilisation de la population et des touristes aux enjeux de protection de l'environnement.



Fiche action n°3.3.2 Recrutement d'une conseillère numérique pour la Fabrique du Bocage

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation

Le projet

La Fabrique du Bocage est un réseau de tiers-lieux situés dans le Bocage ornois (le [K]-Rabo à Rabodanges, Familles Rurales à Briouze et El Capitan aux Tourailles) et rassemblés par une structure porteuse du consortium (la Coop des Territoires, basée à Putanges-le-Lac). Les activités de la Fabrique s'articulent autour de 3 objectifs :

1. Créer du lien entre tiers-lieux sur le territoire ;
2. Favoriser la mutualisation de matériel et de compétences ;
3. Servir d'espace ressource pour la création de nouveaux espaces

Les missions de la conseillère numérique visent quant à elles à :

- Recenser les offres existantes sur le territoire en matière d'inclusion numérique et les dispositifs (institutionnels ou privés) associés ;
- Comprendre les besoins des habitants et communautés associés aux 3 lieux (via des rencontres, questionnaires ou autres moyens adéquats) ;
- Créer et animer un programme d'ateliers au sein des 3 lieux visant à :
 - Accompagner les publics éloignés du numérique dans l'appropriation des outils informatiques et des usages numériques
 - Sensibiliser un plus grand nombre aux usages responsables du numérique, à l'éducation aux médias et à l'information dans le contexte numérique.

Calendrier prévisionnel

- Recrutement en septembre 2021 pour une période de 18 mois

Coût prévisionnel

- 50 000€ pour une période de 24 mois maximum

Plan de financement prévisionnel

- Financement à 100% par l'ANCT

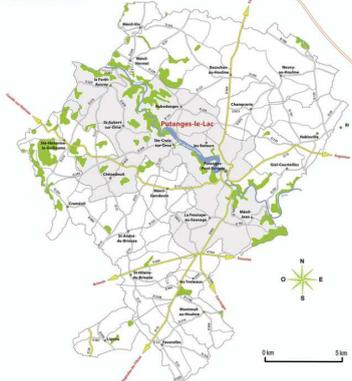
Partenaires

- La Fabrique du Bocage (consortium de 4 acteurs : la Coop des Territoires,), portage juridique du contrat par le [K]-Rabo ; ANCT ; Nouveaux Lieux Nouveaux Liens

Attentes en termes de cohésion sociale

Le rapport des habitants au numérique représente un facteur clef de lien entre générations, entre la population et ses institutions et un vecteur d'inclusion dans une société de plus en plus connectée. Le rôle de la conseillère numérique s'inscrit dans ce contexte et il est attendu que ses activités permettent de renforcer la cohésion sociale en aidant les habitants éloignés des pratiques numériques à s'approprier ces nouveaux outils.

Communauté de Communes
du Val d'Orne



Fiche action n°3.3.3 Recrutement d'un conseiller numérique pour la CdC du Val d'Orne

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation

Le projet

Le recrutement d'un conseiller numérique permettra d'accompagner les populations éloignées du numérique dans la compréhension et l'utilisation des outils digitaux. Les missions du conseiller numérique visent à aider les habitants à répondre notamment aux besoins suivants :

- Communiquer avec ses proches (outils de messagerie, réseaux sociaux, messageries instantanées, etc.) ;
- Trouver un emploi (utilisation des plateformes de recherche d'emploi, des réseaux sociaux spécialisés, ressources en ligne pour réaliser son CV, utilisation de la plateforme de Pôle Emploi) ;
- Accompagner son enfant (suivre sa scolarité à travers les logiciels de gestion de vie scolaire), accéder aux services en ligne communaux de l'enfance, comprendre les mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique) ;
- Découvrir les opportunités offertes par son territoire (trouver un logement, trouver les offres de soin, découvrir les transports en commun et autres solutions de mobilité, s'informer des activités culturelles) ;
- Comprendre les enjeux liés au numérique (sécurisation des données, vérification de l'information).

Calendrier prévisionnel

- Recrutement en 2022

Coût prévisionnel

- 50 000€ sur une période de 24 mois maximum

Plan de financement prévisionnel

- Financement à 100% par l'ANCT

Partenaires

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage) ; ANCT

Attentes en termes de cohésion sociale

Le rapport des habitants au numérique représente un facteur clef de lien entre générations, entre la population et ses institutions et un vecteur d'inclusion dans une société de plus en plus connectée. Le rôle du conseiller numérique s'inscrit dans ce contexte et il est attendu que ses activités permettent de renforcer la cohésion sociale en aidant les habitants éloignés des pratiques numériques à s'approprier ces nouveaux outils.

Annexe 8 - Fiches-projet

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social
- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme
- Axe 1.3 : Développer une politique d'accueil à destination des populations jeunes
- Axe 1.4 : Développer un réseau et des outils favorisant l'émergence de nouveaux projets





Fiche-projet n°1.1.1 Amélioration de l'offre de restauration à Sainte-Honorine-la-Guillaume

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social

Le projet

Aménager le restaurant de centre-bourg pour répondre aux besoins des entreprises locales le midi, participer à la sociabilité et à la convivialité auprès de la population locale et des touristes en soirée et en WE :

- Permettre la création d'une véritable terrasse ;
- Avoir un outil de travail plus fonctionnel et en capacité de servir plus de repas ;
- Augmenter le nombre de places en intérieur.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2024

Coût prévisionnel

- 300 000€

Plan de financement prévisionnel

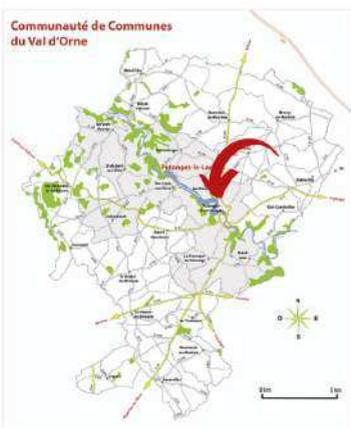
- A déterminer

Partenaires

- Commune de Sainte-Honorine-la-Guillaume (maîtrise d'ouvrage)
- Etat
- Département
- Région

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Ces travaux d'aménagement permettraient d'améliorer l'espace de convivialité existant au sein du centre-bourg et de développer une offre de restauration répondant aux enjeux de transition vers une alimentation plus locale et à base de produits bio.



Fiche-projet n°1.1.2 Appui à la création d'un magasin de producteurs

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social

Le projet

Ce projet vise à rassembler et accompagner des producteurs locaux du territoire (maraîchers, éleveurs, artisans, agriculteurs, etc.) dans le développement d'un magasin de producteurs permettant : (i) aux habitants d'avoir accès au sein d'un même espace à une offre locale de qualité ; et (ii) aux producteurs du territoire de rendre davantage visible leur travail et leurs produits.

Ce magasin pourrait être localisé à Putanges-Pont-Ecrepin afin de s'inscrire dans l'offre commerciale existante. Les détails de mise en œuvre seront à déterminer avec les producteurs souhaitant contribuer à cette démarche. Un accompagnement de l'Ardes (Association Régionale pour le Développement de l'Economie Sociale et Solidaire) pourrait être envisagé afin de lancer la dynamique collective et structurer le projet.

Calendrier prévisionnel

- 2023

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

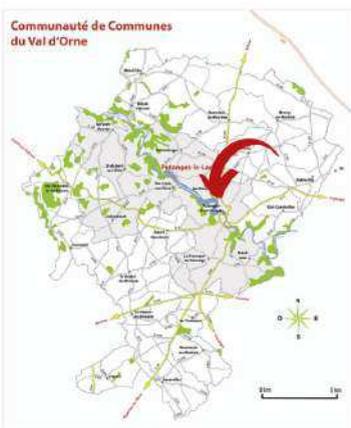
- A déterminer

Partenaires

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage)
- Etat
- Producteurs de la CDC intéressés par la démarche
- Ardes
- Autres partenaires à identifier

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

La création d'un magasin de producteurs présente un intérêt en termes de cohésion sociale à deux titres : d'une part, il permet de créer un lien direct et privilégié entre producteurs et consommateurs situé sur un même territoire ; d'autre part, ce type de commerce crée un espace de rencontre pour les habitants eux-mêmes, renforçant ainsi le lien social. Par ailleurs, la commercialisation de produits locaux permet de favoriser l'essor des pratiques de circuits courts de proximité et ainsi de relocaliser notre production alimentaire, vecteur clef de la transition écologique.



Fiche-projet n°1.1.3 Ouverture d'un magasin éphémère

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social

Le projet

Ce projet vise à créer un espace à destination de porteurs de projet (commerçants, artisans, artistes) souhaitant tester leur activité pendant quelques semaines ou quelques mois avant de se lancer dans une installation pérenne. L'espace pourrait également être utilisé pour réaliser des expositions temporaires. Ce type de magasin présente un double-intérêt : (i) leur côté immédiat et éphémère crée de la curiosité auprès des habitants et un phénomène de dynamisme constant ; et (ii) ils offrent un cadre idéal pour expérimenter le lancement d'une nouvelle activité (évaluer la demande, le retour client, etc.) pour un coût d'investissement négligeable.

Calendrier prévisionnel

- 2023

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- Ce projet peut bénéficier de subventions au titre de l'OCM du Pays du Bocage à hauteur de 30% du coût du projet et de 30 000€ maximum.

Partenaires

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage)
- PETR du Pays du Bocage
- Etat
- Artisans, commerçants et porteurs de projet de la CDC intéressés par la démarche
- Autres partenaires à identifier

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

L'ouverture d'une boutique éphémère permettrait de favoriser l'émergence de nouveaux projets et de nouvelles installations commerciales, artistiques ou artisanales sur le territoire en offrant un espace d'expérimentation pour les porteurs de projet souhaitant tester leur activité avant de s'installer de façon plus pérenne. Ces nouvelles installations participent au dynamisme du territoire et créent de nouveaux espaces de rencontre, d'échange et de découverte. Par ailleurs, la boutique éphémère constituerait en elle-même un nouvel espace de sociabilité pour les habitants et pour les porteurs de projet utilisateurs de ce lieu.



Fiche-projet n°1.1.6
Etude de faisabilité pour un projet de reconversion
d'une friche industrielle dans le coeur de bourg de
Putanges-Pont-Ecrepin

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.1 : Soutenir le tissu commercial de proximité et aménager le territoire pour répondre aux besoins des habitants et créer du lien social

Le projet

Cette action consiste en une étude flash visant à évaluer la faisabilité d'un projet de reconversion d'une friche industrielle en vue d'aménager un immeuble alliant des commerces ou services au RDC et des appartements à l'étage.

Calendrier prévisionnel

- 2022

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- EPFN (100%)

Partenaires

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage)
- EPFN

Attentes en termes de cohésion sociale

L'aménagement de cellules commerciales pour accueillir de nouveaux commerces et services participera à la stratégie de revitalisation du cœur de bourg et l'aménagement de logements permettra d'accueillir de nouveaux habitants.



Fiche action n°1.2.2 Création de circuits d'éco-tourisme et de découverte du territoire

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme

Le projet

L'association des Chemins de la Transition vise à relier les acteurs de la transition (sociale, environnementale et économique) et à transmettre compétences et savoirs pour voir se multiplier les initiatives porteuses de sens. Cet objectif est poursuivi à travers le développement de parcours de découverte (de projets, de personnes et de métiers) à travers les territoires français.

Les projets de transition comprennent des initiatives ayant pour objectif de faire évoluer la société vers des modes de production, de consommation et d'échange plus respectueux de l'humain et de l'environnement. A titre d'exemple, les Chemins de la Transition composent des parcours autour de pratiques agricoles régénératrices des sols, autour d'artisans valorisant des matériaux locaux (ex : éco-construction, construction de vélos-bambou), autour de pratiques d'économie circulaire (ex : ressourceries) ou encore autour de projets vecteurs de lien social (ex : tiers-lieux).

Quatre modalités de parcours sont proposées afin de s'adapter à la diversité des profils et des contextes :

- **Parcours découverte** : Pour celles et ceux qui souhaitent voyager autrement, et découvrir l'univers de la transition.
- **Parcours apprenants** : Pour les personnes en insertion ou en reconversion mais également les entreprises et collectivités qui veulent engager des démarches de transition
- **Parcours immersifs** : Pour celles et ceux qui souhaitent apprendre en faisant, apprendre en voyageant.
- **Compagnonnage** : À destination des étudiants souhaitant suivre un cursus professionnalisant autour des enjeux et des métiers de la transition

Deux possibilités s'offrent aux voyageurs :

- **Composer leurs itinéraires "à la carte"** : Ils sélectionnent à travers un moteur de recherche et une base de connaissances les lieux et les événements (chantiers, stages, formations...) qui correspondent à leurs préférences (modalités, centres d'intérêts, localisation) et organisent leur voyage.
- **S'inscrire à des parcours** conçus et programmés par les contributeurs et partenaires des Chemins de la Transition.

La présente action vise à financer le développement d'un parcours à travers le territoire du Bocage ornaï avec un segment au sein de la CDC du Val d'Orne. Les participants pourraient ainsi partir à la découverte d'artisans, de producteurs et de projets inspirants à travers le territoire tout en découvrant les richesses naturelles, culturelles et historiques locales à travers leur cheminement.

Calendrier prévisionnel

- Lancement du parcours en 2022-2023

Coût prévisionnel

- 24 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

- PETR du Pays du Bocage : 16 000€ HT (60%)
- Conseil Départemental : 4 000€ HT (20%)
- Autofinancement : 4 000€ HT (20%)

Partenaires envisagés

- Association Les Chemins de la Transition (maîtrise d'ouvrage)
- CDC du Val d'Orne
- PETR du Pays du Bocage
- Conseil Départemental

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

La création de parcours de découverte à l'échelle du territoire permettrait tout d'abord de favoriser la rencontre entre touristes, habitants et producteurs/artisans/projets locaux. Il s'agit ici de transformer le rapport à la découverte d'un territoire, qui pourrait ainsi dépasser les simples activités touristiques (restauration, activités sportives, etc.) et inclure également un élément humain plus central. Par ailleurs, ces parcours de découverte et de

rencontres s'inscrivent parfaitement dans le concept de tourisme vert en utilisant le cheminement à pied ou à vélo (à travers des sentiers existants) pour créer des parcours intégrés comprenant à la fois découverte des richesses naturelles, historiques et humaines du territoire.



Fiche-projet n°1.2.3

Elaboration d'un inventaire et programmation de chantiers participatifs pour la restauration du petit patrimoine, l'entretien des chemins de randonnée et la restauration de sites naturels

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme

Le projet

Les chemins de randonnée et le petit patrimoine (lavoirs, pressoirs, puits, etc.) représentent des facteurs clefs d'attractivité auprès des touristes et de qualité de vie pour les habitants. La CDC compte de nombreux chemins de randonnée balisés. Toutefois, leur entretien régulier reste un défi pour les services de la CDC. Des démarches citoyennes existent sur le territoire (ex : association équestre à Sainte-Honorine-la-Guillaume) pour contribuer à cet entretien mais une démarche plus coordonnée permettrait d'identifier les besoins prioritaires et de mobiliser plus largement, en lien avec les services techniques, les habitants et les associations volontaires. Un constat similaire peut être fait concernant l'entretien du petit patrimoine.

Le projet se décomposerait donc en deux temps : (i) réalisation d'un inventaire des chemins de randonnée à entretenir, du petit patrimoine et de son état et des sites naturels à préserver (mares, carrières, etc.); et (ii) organisation de chantiers participatifs visant à entretenir, restaurer ou rouvrir les chemins et sites identifiés comme prioritaires. Afin d'appuyer les services techniques dans la coordination de cette démarche et dans la réalisation des inventaires, deux services civiques seraient recrutés pour une période de 8 à 12 mois. Pour ce faire, la CDC pourrait faire appel à l'Agence du Service Civique ou à [l'association Insite](#), qui propose un accompagnement gratuit pour aider les collectivités à identifier les volontaires et les aider dans leur installation en zone rurale.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- A déterminer (les services civiques sont financés par l'Etat mais en cas de partenariat avec l'association Insite, la mise à disposition d'un logement sera demandée).

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer

Partenaires envisagés

- Commune de Putanges-le-Lac (maîtrise d'ouvrage)
- Association Insite
- Agence du Service Civique
- Associations locales (ex : Val d'Orne Environnement, associations de randonnée, etc.)

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

L'impact de ce projet en termes de transition écologique se situe principalement dans l'entretien et la préservation des sites naturels identifiés comme prioritaires. L'impact en termes de cohésion sociale se situe quant à lui dans la dynamique participative associée à l'organisation des chantiers, des événements mobilisant à la fois les services techniques de la CDC, les habitants de la CDC et les associations œuvrant sur le territoire. Ces temps de partage et de co-construction permettent par ailleurs de sensibiliser l'ensemble des parties prenantes à l'importance de préserver un environnement naturel tout aussi riche que fragile.



Fiche-projet n°1.2.4 Effacement des réseaux dans le bourg de Montreuil-au-Houlme

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme

Le projet

Le projet d'effacement des réseaux vise à enterrer les réseaux électriques aériens. Les objectifs de l'effacement sont multiples : améliorer l'esthétique de la commune, optimiser l'intégration des réseaux dans l'environnement et davantage sécuriser les réseaux en cas de mauvaises conditions météorologiques (tempêtes, etc.). Ce projet sera réalisé avec le soutien du syndicat départemental d'énergie Territoire d'Énergie 61.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- 240 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

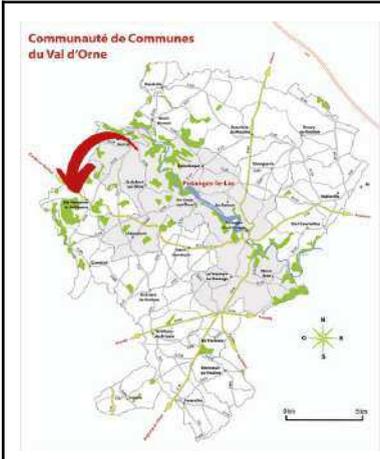
- TE61 : 190 000 (79%)
- Commune de Montreuil-au-Houlme : 50 000€ HT (21%)

Partenaires envisagés

- Commune de Montreuil-au-Houlme (maîtrise d'ouvrage)
- TE61

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Ce projet aura comme principal impact de rendre le cœur de bourg plus esthétique, mettant ainsi pleinement en valeur le patrimoine historique de la commune.



Fiche-projet n°1.2.5 Valorisation du patrimoine historique et écologique de Sainte-Honorine-la-Guillaume

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme

Le projet

La commune vient d'acquérir la motte féodale (et ses digues) située dans le centre-bourg et souhaite la valoriser comme support d'une offre touristique centrée autour de la biodiversité et de la richesse faunistique et floristique de Ste Honorine la Guillaume :

- Entretien de la motte féodale et création d'un cheminement/parcours pédagogique historique et écologique à proximité (zone humide, gestion raisonnée des espaces....) ;
- Mise en place d'un arborétum ;
- Organisation d'évènements artistiques (expositions, festival de contes...) autour de la motte féodale.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2024

Coût prévisionnel

- 30 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer

Partenaires envisagés

- Commune de Sainte-Honorine-la-Guillaume
- Etat
- Département
- Région
- Europe (LEADER)

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Ce projet aura un impact à la fois en termes de transition écologique à travers la sauvegarde et la valorisation du patrimoine environnemental de la commune et en termes de cohésion sociale à travers l'organisation de manifestations conviviales intergénérationnelles et la création d'une offre de services destinée à tout type de public.



Fiche-projet n°1.2.6 Etude et travaux d'aménagement de l'ancien site du Palm Beach

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.2 : Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme

Le projet

Cette action vise à imaginer de nouveaux usages et aménagements pour l'ancien site du Palm Beach situé à proximité du lac de Rabodanges. Différentes idées sont envisagées et l'étude a pour objectif d'affiner ces premières idées et d'en évaluer le coût et la faisabilité. Elle comprend notamment les actions suivantes :

- Etat des lieux et diagnostic de la parcelle intégrée dans le projet d'aménagement ;
- Recensement des différents équipements touristiques ;
- Recensement des besoins ;
- Propositions d'orientations d'aménagements ;

Par ailleurs, l'étude prendra en compte les préoccupations suivantes :

- Le besoin en équipements publics (camping-car, sanitaires, stationnement, structures modulaires) ;
- Le développement d'équipements ou d'activités touristiques, d'animation, de restauration ;
- L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- L'environnement du site et l'intégration paysagère.

Cette étude sera menée en 2022 et les travaux sont prévus pour 2023.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- 200 000€ (étude et travaux)

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- Orne Métropole

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

L'aménagement de cet ancien site permettra de créer un espace de loisir, de découverte et de rencontre à la fois pour les habitants du territoire et pour les touristes.



Fiche projet n°1.2.7 Mise en sécurité du bourg et réhabilitation du presbytère de Giel-Courteilles

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.2: Développer et protéger le patrimoine touristique et historique du territoire et créer de nouvelles offres d'éco-tourisme

Le projet

La commune de Giel-Courteilles a pour projet de réaménager son bourg, à la fois pour le mettre en sécurité et également pour créer un lieu de vie sociale pour les habitants et les touristes. Actuellement, une route départementale traverse la commune, ce qui rend le bourg dangereux pour ses usagers. De plus, la salle des fêtes actuelle est vétuste, des traces d'amiante ont été trouvées et sa capacité est trop faible pour son usage.

Le projet est pour l'instant au stade d'idée, Orne Métropole a été engagé pour réaliser la première phase d'étude des possibilités. Ainsi, 2 scénarios différents sont pour l'instant envisagés:

- Scénario 1: Déplacement de la route départementale afin qu'elle ne traverse plus le bourg. Rénovation et extension de la salle des fêtes actuelle
- Scénario 2: Destruction de l'actuelle salle des fêtes et construction d'une nouvelle à côté du presbytère. Modification du carrefour pour le rendre moins dangereux (la route départementale est tout de même maintenue à sa place)..

En parallèle, il est prévu de réaménager le cœur de bourg et notamment de le végétaliser. Dans les deux scénarios, il est prévu de réhabiliter le presbytère. Actuellement en état de dégradation avancée, ce dernier doit être réhabilité entièrement à l'intérieur. Plusieurs possibilités s'offrent à la commune de Giel-Courteilles, quant-à son usage futur. Dans le scénario 2, il est prévu de déplacer la mairie dans le presbytère. Il est également prévu d'aménager un espace de coworking au rez-de-chaussée et un gîte de groupe à l'étage.

Calendrier prévisionnel

- A partir de 2023

Coût prévisionnel

- Scénario 1: 2 millions d'euros
- Scénario 2: 3 millions d'euros

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer

Partenaires

- Giel-Courteilles (maître d'ouvrage), Orne Métropole (assistance à maître d'ouvrage)

Attentes en termes de cohésion sociale

Cette mise en sécurité du bourg permettra de le rendre plus accueillant et plus sûr pour les piétons, encourageant ainsi les habitants de Giel-Courteilles à délaissé leurs voitures pour se rendre à pied dans le bourg. De plus, les aménagements prévus au sein du presbytère en feront un lieu convivial, créateur de lien social où pourront se croiser habitants et touristes. Ce lieu à la double fonction, répond à la fois à une demande d'offre de logements touristiques durables et à un besoin d'espace de travail partagé pour les télétravailleurs du territoire.



Fiche-projet n°1.3.1

Elaboration d'un programme favorisant l'installation de jeunes et de familles sur le territoire de la CDC

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.3 : Développer une politique d'accueil à destination des populations jeunes

Le projet

Le projet vise à faciliter l'arrivée et l'accueil de jeunes et de familles sur le territoire. Cette démarche se déclinera en plusieurs actions, notamment :

- La création d'une page internet comprenant toutes les informations pouvant intéresser la population ciblée (localisation des écoles, des services de santé, des options d'accueil pour les jeunes enfants, les activités sociales, des contacts pour la recherche de logement, etc.) ;
- L'identification de relais pour favoriser l'intégration une fois sur le territoire (ex : associations culturelles, événements, etc.) ;
- La création d'un kit d'accueil en partenariat avec la Poste ;
- L'organisation d'événements d'accueil avec des élus et acteurs du territoire.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- La Poste
- Associations locales

Attentes en termes de cohésion sociale

L'arrivée et l'intégration sur un nouveau territoire sont déterminés par un ensemble de facteurs, notamment l'accès à l'information pertinente à la prise de décision et à l'intégration dans les cercles sociaux existants et le sentiment de bienvenue une fois installé. Avec l'envie croissante d'installation en zone rurale (notamment suite à la crise de la COVID-19) et le renouvellement des populations plus âgées, la question de l'intégration de nouveaux habitants se pose de plus en plus. La mise en place d'une politique d'accueil participera donc à une meilleure cohésion sociale sur le territoire.



Fiche action n°1.3.2
Conduite d'une étude d'opportunité sur l'utilisation du foncier de la commune de Sainte-Honorine-la-Guillaume pour l'accueil de nouveaux habitants

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

Le projet

Faciliter l'implantation de familles et de jeunes via une stratégie d'habitat innovante :

- Etude de faisabilité puis construction d'un ensemble d'habitat collectif, possiblement multigénérationnel, incluant du locatif et des petites surfaces, pour faciliter un parcours immobilier sur la commune ;
- Utilisation des terrains communaux non constructibles pour développer des services à la personne et aux familles, partagés et communs (aire de jeux, de sport, de picnic, de jardin partagé, etc.) ;
- Propositions de solutions auprès des propriétaires privés pour accueillir en « colocation » des jeunes avec des personnes âgées, ou faciliter la subdivision de parcelles constructibles.

Calendrier prévisionnel

- Lancement de la démarche en décembre 2021

Coût prévisionnel

- Etude de faisabilité : entre 30 000 et 50 000€
- Aménagement et viabilisation à évaluer selon les besoins

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer selon les résultats des échanges/études, des appels à projets lancés, et des orientations stratégiques prises par les différents échelons de collectivités territoriales et par l'Etat.

Partenaires envisagés

- Commune de Sainte-Honorine-la-Guillaume (maîtrise d'ouvrage)
- Etat
- Département
- Région
- Europe (LEADER)

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

Ce projet présente un fort potentiel en termes de cohésion sociale, notamment à travers l'amélioration des liens intergénérationnels et le lancement de dynamiques participatives associant élus et habitants en vue de construire des projets communs. En termes de transition écologique, le projet présenterait une composante environnementale à la fois à travers la construction d'habitats passifs et la mise en place de solutions et services de proximité et en circuits courts afin de réduire les distances de déplacement.



Fiche-projet n°1.4.2
Lancement d'une réflexion en vue de créer un fonds de développement territorial

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes

- Axe 1.4 : Création d'un réseau et d'outils favorisant l'émergence de nouveaux projets

Le projet

Ce projet vise à évaluer la pertinence et faisabilité d'une création de fonds d'amorçage ayant pour mission d'appuyer l'émergence de nouveaux projets en réponse aux besoins et enjeux du territoire. Ce fonds d'amorçage pourrait canaliser à la fois des fonds publics et des fonds privés, sous forme de subvention ou de prêts d'honneur.

Un fonds d'amorçage à l'échelle du Pays du Bocage pourrait être imaginé afin de mutualiser la gestion et les leviers de financement avec d'autres territoires. Cette action vise donc à lancer une discussion ouverte autour de la création de ce type de véhicule de financement, d'évaluer sa pertinence et faisabilité et d'imaginer comment ce fonds pourrait être structuré.

Calendrier prévisionnel

- 2023-2024

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer

Partenaires envisagés

- PÉTR du Pays du Bocage
- Initiative Orne
- Conseil Départemental
- CDC du Val d'Orne
- Flers Agglo
- CDC Andaine-Passais
- Domfront-Tinchebray Interco
- Banque des territoires

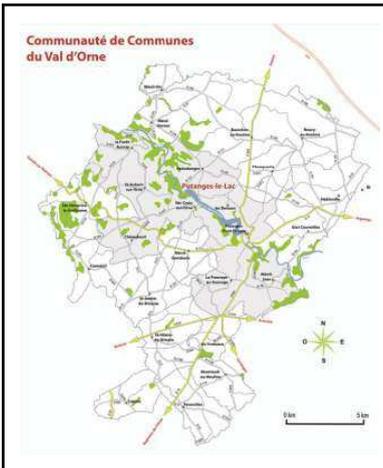
Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

La mobilisation de financements en phase d'amorçage de projet représente souvent un facteur limitant. La création d'un fonds d'amorçage canalisant des financements publics et privés permettrait de lever cette contrainte et ainsi de favoriser l'émergence de projets en réponse aux besoins et enjeux du territoire. Ce projet aurait donc des effets à la fois sur la création d'emplois sur le territoire et sur des enjeux de développement territorial (dont ceux liés à la transition écologique).

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

- Axe 2.1 : Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et privées
- Axe 2.2 : Développer de nouvelles offres de mobilité bas carbone et solidaire
- Axe 2.3 : Restaurer les habitats naturels
- Axe 2.4 : Sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités aux enjeux de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques





Fiche-projet n°2.1.4 Accompagnement d'ENEDIS dans l'élaboration d'un plan d'action pour réduire l'empreinte énergétique de la CDC

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

- Axe 2.1 : Réduire la consommation énergétique des infrastructures publiques et privées

Le projet

Cette action consiste en un accompagnement d'ENEDIS autour des enjeux de transition énergétique, notamment en vue d'identifier des actions pouvant être mises en œuvre pour réduire la consommation énergétique sur le territoire de la CDC. A ce titre, ENEDIS propose gratuitement aux collectivités labellisées Petite Ville de Demain:

- Un accès aux services de données de consommation et de production du territoire;
- Des éléments d'analyse autour de la précarité énergétique ;
- Une expertise technique autour du développement des énergies renouvelables et du développement de la mobilité électrique ;
- Du temps de coordination avec les acteurs locaux concernés par les enjeux énergétiques.

Calendrier prévisionnel

- 2022

Coût prévisionnel

- Accompagnement gratuit proposé par Enedis

Plan de financement prévisionnel

- Accompagnement gratuit

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne
- ENEDIS

Attentes en termes de transition écologique

Cette action visant à réduire l'empreinte énergétique du territoire, elle contribue directement aux efforts de transition écologique.



Fiche-projet n°2.2.1 Lancement d'une étude autour des flux de déplacement et des besoins de mobilité à l'échelle de la CDC

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

- Axe 2.2 : Développer de nouvelles offres de mobilité bas carbone et solidaire

Le projet

Suite à l'atelier de concertation réalisé autour des enjeux de mobilité, les participants sont arrivés au constat qu'ils manquaient des données sur les flux de déplacement et les besoins des habitants afin d'identifier des actions concrètes à mettre en œuvre. Par ailleurs, la mobilité devant se penser de façon systémique, il semblait nécessaire de mettre en perspective les flux existants, les besoins exprimés, les solutions existantes et les nouvelles solutions pouvant être imaginées.

Dans cet esprit, l'étude visera les trois objectifs suivants :

1. Comprendre les habitudes de déplacement et les besoins de la population de la CDC ;
2. Imaginer une stratégie cohérente à l'échelle de la CDC en prenant en compte les territoires limitrophes ;
3. Estimer le coût des actions envisagées et les prioriser en fonction des ressources mobilisables.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- Financement par la Banque des Territoires ([dispositif d'ingénierie territoriale de la mobilité verte et résiliente](#))

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- Banque des Territoires
- CEREMA

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

La mobilité en zone rurale représente un enjeu majeur à deux titres. Sur le plan environnemental, la mobilité individuelle représente 56% des émissions de CO2 liées au transport routier. Une réduction des distances parcourues en voiture individuelle permettrait ainsi de diminuer significativement ce poste d'émission. Sur le plan social, la mobilité représente un facteur essentiel d'intégration à la société, qu'il s'agisse de connexion aux commerces de proximité, aux événements culturels et sociaux ou encore de lien aux autres habitants.



Fiche-projet n°2.3.1 Elaboration d'un atlas de la biodiversité à l'échelle de la CDC

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

- Axe 2.3 : Restaurer les habitats naturels et protéger la biodiversité du territoire

Le projet

Tel que présenté par le Ministère de la Transition Écologique, la démarche d'Atlas de la Biodiversité permet à un territoire de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. L'Atlas de la Biodiversité est élaboré à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires, des acteurs du territoire et des citoyens. Ces atlas ont pour objectifs de :

- sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés ;
- faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

L'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale comporte plusieurs volets :

- réunir l'ensemble des acteurs locaux (élus, acteurs socio-économiques, grand public, scolaires, associatifs, etc.) afin de partager les connaissances déjà disponibles sur la biodiversité de la commune, de les sensibiliser à la biodiversité et de permettre à chacun de se mobiliser ;
- compléter les connaissances en matière de biodiversité. Il s'agit notamment d'inventorier et cartographier la biodiversité, grâce à l'intervention de professionnels ou d'associations naturalistes, mais aussi de susciter la participation du grand public à des programmes de sciences participatives ;
- identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité et améliorer la prise en compte des enjeux en matière de biodiversité dans les politiques communales ou intercommunales.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- CDC du Val d'Orne
- Office française de la biodiversité (OFB)

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- Office française de la biodiversité (OFB)
- CPIE des Collines normandes

Attentes en termes de transition écologique

L'élaboration d'un atlas de la biodiversité contribuerait aux efforts de transition écologique à plusieurs titres. Tout d'abord, cet outil permettrait aux acteurs du territoire d'avoir accès à une information naturaliste suffisamment complète et synthétique pour prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les actions et stratégies portées localement (politiques publiques, documents d'urbanisme, gestion des espaces, actions de sensibilisation, etc.). Ensuite, l'atlas permettrait de favoriser une meilleure compréhension et appropriation par les élus, les services techniques et les acteurs locaux de façon générale. Enfin, la démarche permettrait d'ouvrir une discussion autour des impacts (tant positifs que négatifs) que les activités socio-économiques portées localement peuvent avoir sur la biodiversité, et ainsi de réfléchir collectivement aux meilleures décisions à prendre pour assurer la préservation sur le long-terme du patrimoine naturel du territoire.



Fiche-projet n°2.3.2 Lancement d'un projet de recherche-action autour de l'agroforesterie

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

- Axe 2.3 : Restaurer les habitats naturels et protéger la biodiversité du territoire

Le projet

L'agroforesterie est une pratique consistant à associer arbres, cultures et animaux sur une même parcelle. Cette approche vise une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et une amélioration des rendements. Au-delà des impacts attendus sur la parcelle, les pratiques d'agroforesterie pourraient avoir un impact territorial plus large, notamment pour la préservation des paysages et pour une meilleure capacité d'adaptation aux changements climatiques.

Trois actions expérimentales nous semblent intéressantes à mettre en œuvre au sein de notre exploitation :

- Renforcer l'ombrage dans nos pâturages consacrés au troupeau de vaches laitières (70 hectares de STH), en y replantant des arbres d'essences locales, ce qui permettrait de limiter l'évapotranspiration et d'augmenter la durée du pâturage.
- Expérimenter de l'élevage en sous-bois dans nos parcelles de forêts : nous exploitons près de 60 hectares de forêts et pourrions notamment modifier notre conduite d'élevage porcin, aujourd'hui menée en bâtiment. Une étude préalable est nécessaire compte tenu du caractère totalement expérimental de cette action. Ce type d'élevage existe déjà en Charente maritime.
- Étudier la faisabilité de parcelles agroforestières dans nos parcelles actuellement cultivées (40 hectares) et profiter ainsi de la rétention des nutriments par filet racinaire. Expérimentation envisageable sur 10 hectares.

L'ensemble de la démarche nécessite un appui technique et une étude de faisabilité technico économique et environnementale.

A cet effet nous prendrons contact avec l'Association Française d'Agroforesterie, la Chambre d'Agriculture, et envisageons le recrutement d'un jeune ingénieur agricole en

mémoire de fin d'études pour l'étude de faisabilité.

Calendrier prévisionnel

- Démarrage envisagé : septembre 2022
- Mise en place sur 2 ans
- Suivi des résultats sur 5 ans

Coût prévisionnel

- Coût total estimé : environ 65 000€ HT
 - Etudiant(e)s en mémoire de fin d'études en contrat de professionnalisation 6 à 9 mois pour étude de faisabilité, mise en place et suivi : 7200 à 10800 € x 2 années.
 - Encadrement technique sur 5 ans : 25000 €
 - Frais administratifs : 4000 €
 - Installation d'essences forestières sur 10 hectares : en moyenne 1000 € /hectare selon essences et densité de plantation. Soient 10000 €
 - Mise en place de clôtures en sous-bois : pour 10 hectares : 2,5 km x 2500 € = 6250 € (main d'œuvre incluse) + 1000 € d'aménagements spécifiques (ponts, etc.)

Plan de financement prévisionnel

- FEADER
- Giel Don Bosco
- Commune de Giel
- Communauté de communes Val d'Orne

Partenaires envisagés

- Lycée agricole de Giel
- Association Française d'Agroforesterie
- ADAN : Association pour une Dynamique Agroforestière en Normandie
- Office Français de la Biodiversité
- Chambre d'agriculture
- INRAE
- Ecole d'ingénieur (ESITPA à Rouen ou autre Ecole d'Agriculture) à contacter pour s'associer à l'expérimentation.

Attentes en termes de transition écologique

L'agroforesterie présente plusieurs intérêts majeurs pour contribuer aux efforts de transition écologique, notamment :

- Une amélioration de la biodiversité (la réintroduction de lignes d'arbres offre gîte, nourriture et refuge à des auxiliaires favorisant le contrôle des ravageurs) ;
- Une amélioration de la fertilité des sols (grâce au système racinaire des arbres, qui favorise l'infiltration de l'eau, de l'air et une meilleure assimilation des nutriments) ;
- Une amélioration des capacités d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (par une meilleure séquestration du carbone dans le premier cas et par la création de microclimats dans le second) ;
- Une amélioration des rendements et donc une meilleure utilisation des ressources disponibles.



Fiche-projet n°2.4.2
Lancement d'une campagne de sensibilisation à destination des habitants et des acteurs privés (agriculteurs, entreprises, associations)

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel

- Axe 2.4 : Sensibiliser les habitants, les entreprises et les collectivités aux enjeux de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques

Le projet

Cette action vise à sensibiliser les habitants et acteurs de la société civile (entreprises, associations, agriculteurs, etc.) aux problématiques de consommation de ressources (énergétiques et matérielles), de préservation de la biodiversité et d'adaptation aux changements climatiques. Ce programme de sensibilisation serait basé sur une approche transmédia utilisant à la fois des supports vidéos, des supports papier, les réseaux sociaux et des partenariats avec la presse locale. L'objectif final de ce programme serait de favoriser et d'accompagner le changement de comportement dans les principaux domaines affectant les efforts de transition : consommation énergétique, production de déchets, mobilité, préservation de la biodiversité, changements climatiques, etc.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- Ademe (70%) à travers le dispositif "[Actions en faveur de la transition écologique](#)"
- CDC du Val d'Orne (30%)

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- Ademe

Attentes en termes de transition écologique

Ce programme de sensibilisation vise à favoriser et accompagner le changement de comportement des acteurs ciblés au sein de la société civile (habitants, entreprises, agriculteurs, etc.). A travers une meilleure compréhension et lecture des enjeux de transition écologique, ce programme pourrait contribuer à une meilleure appropriation de pratiques bas carbone dans la vie quotidienne, à une meilleure compréhension des problématiques rencontrées dans certaines professions (notamment dans le milieu agricole) et à un narratif partagé autour duquel se rassembler pour protéger les ressources naturelles du territoire.

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontre et de lien social
- Axe 3.2 : Développer des outils numériques favorisant la coopération et la cohésion territoriale
- Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation





Fiche-projet n°3.1.7 Construction d'une station trail à Rabodanges

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

Une station trail est un lieu dédié à la course à pied en pleine nature. Ce type d'espace prend la forme d'une structure accessible en extérieur et pouvant proposer à la fois des parcours, des services et des outils à destination de traileurs débutants ou passionnés. Tel qu'imaginé par le Réseau National des Stations de Trail, une station propose 6 principaux outils :

1. Des parcours de trail balisés : une douzaine de parcours allant de 5 à 40 km et conçus pour une pratique de tous niveaux ;
2. Des ateliers trail : des parcours techniques conçus pour l'entraînement (parcours de côtes, de fractionné, etc.) ;
3. Une base d'accueil : un espace convivial comprenant des vestiaires, des douches, la présentation des parcours et des bornes d'information ;
4. Un programme d'animations et de stages trail ;
5. Un accès au site internet www.stationdetrail.com : pour obtenir davantage d'informations techniques liées aux parcours (topo-guides téléchargeables, traces gpx, etc.) ;
6. Un accès à une application smartphone : pour télécharger les parcours géo-référencés afin de se faire guider pendant la course, se chronométrer, partager ses temps avec la communauté du Réseau et partir en toute sécurité (en activant un bouton sécurité permettant l'envoi de ses coordonnées GPS en cas de problème).

La station trail la plus proche est située à Bagnoles de l'Orne et l'installation d'autres stations est à l'étude à proximité de Falaise et dans d'autres localisations à travers la Suisse normande. L'installation d'une station à Rabodanges permettrait donc de contribuer au maillage en cours et s'inscrirait dans une démarche plus large de boucles élaborées à l'échelle de la Suisse normande et passant par le territoire de la CDC.

Ce projet s'inscrirait également en lien avec les aménagements des abords du lac de

Rabodanges et contribuerait à la volonté de la CDC de développer le tourisme vert.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023 (en lien avec le projet d'aménagement des abords du Lac de Rabodanges)

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer (en lien avec le projet d'aménagement des abords du Lac de Rabodanges)

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- CDC du Pays de Falaise
- Flers Agglo
- CDC Cingal-Suisse Normande
- Etat
- Association Activ'Orne

Attentes en termes de cohésion sociale et de transition écologique

Au-delà de l'intérêt du projet sur le plan sportif, la création d'une station de trail permettrait de créer un espace social "outdoor" (en extérieur) où se retrouveraient des passionnés, des débutants et des curieux. L'activité de trail est fédératrice et vectrice de lien social (ex : le trail de la Roche d'Oëtre organisé chaque année rassemble plusieurs centaines de personnes dans un esprit convivial et familial). Par ailleurs, ce projet contribuerait à rapprocher davantage les habitants et touristes de la nature, un facteur positif de sensibilisation aux enjeux de préservation de l'environnement.



Fiche-projet n°3.1.8 Ouverture d'un tiers-lieu à Putanges-Pont-Ecrepin

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

Un projet de tiers-lieu pour le centre de Putanges-Pont-Ecrepin est actuellement à l'étude. Le projet prendrait la forme d'un pôle numérique comprenant une médiathèque, un espace de coworking, ainsi que des espaces de réunion et de convivialité.

Calendrier prévisionnel

- 2024

Coût prévisionnel

- 1 million d'euros

Plan de financement prévisionnel

- Etat (40%)
- Conseil départemental (25%)
- CDC du Val d'Orne (35%)

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- Etat
- Associations locales

Attentes en termes de cohésion sociale

La création d'un tiers-lieu permettrait aux habitants et aux associations du territoire d'avoir accès à un espace social dans lequel se retrouver pour des réunions, pour faire du coworking ou simplement pour se rassembler.



Fiche action n°3.1.6 Construction d'une halle ouverte à Neuvy-au-Houlme

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

Le projet vise à construire une halle ouverte dans le bourg de la commune de Neuvy-au-Houlme en vue de mettre à disposition des habitants et des touristes un lieu de sociabilité. La halle s'étendra sur une surface de 90 m² et sera construite avec une charpente en bois et une couverture en tuiles afin de respecter l'architecture vernaculaire. Le lieu pourra également servir pour accueillir des producteurs locaux souhaitant exposer et vendre leurs produits.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- Entre 80 000 et 100 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

- Commune de Neuvy-au-Houlme : 20%
- DETR et LEADER : 80%

Partenaires

- Commune de Neuvy-au-Houlme (maîtrise d'ouvrage)
- Etat
- PETR du Pays du Bocage

Attentes en termes de transition écologique et de cohésion sociale

La création de cette halle en centre-bourg contribuera à plus de cohésion sociale en offrant un espace de rencontre pour les habitants et pour les personnes de passage. Par ailleurs, la possibilité pour les producteurs d'organiser des ventes directes contribuera aux efforts de transition écologique en favorisant l'approvisionnement de proximité.



Fiche-projet n°3.1.10 Création d'une maison des associations à Putanges-Pont-Ecrepin

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

Cette action vise à rénover d'anciens bâtiments techniques afin de créer une maison des associations comprenant une salle de réunion et une réserve destinée à stocker le matériel des associations. Le site est localisé à Putanges-Pont-Ecrepin.

Calendrier prévisionnel

- 2022-2023

Coût prévisionnel

- 300 000€

Plan de financement prévisionnel

- DETR
- DSIL 2022
- Commune de Putanges-le-Lac

Partenaires envisagés

- Commune de Putanges-le-Lac
- Etat
- Associations locales

Attentes en termes de cohésion sociale

La création d'une maison des associations facilitera le quotidien d'associations qui peuvent rencontrer des difficultés à se retrouver pour préparer et mener à bien leurs activités.



Fiche-projet n°3.1.11 Construction d'un city-stade à Putanges-Pont-Ecrepin

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.1 : Créer des espaces de rencontres et de lien social

Le projet

Cette action vise à construire un city-stade à Putanges-Pont-Ecrepin afin de permettre la pratique de plusieurs sports sur le même espace, notamment le foot, le basket et le hand.

Calendrier prévisionnel

- 2022

Coût prévisionnel

- 100 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

- CDC du Val d'Orne : 50 000€ HT
- DETR : 50 000€ HT

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- Etat

Attentes en termes de cohésion sociale et de transition écologique

La construction d'un terrain multi-sports permettra aux habitants (notamment aux jeunes) de se retrouver pour une pratique sportive dans un cadre sécurisé et en bénéficiant d'infrastructures de qualité.

Communauté de Communes
du Val d'Orne



Fiche-projet n°3.2.1 Développement d'un Système d'Information Territorial pour la CDC du Val d'Orne

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation

Le projet

Le projet vise à développer un outil numérique permettant le partage d'informations entre acteurs de la CDC (calendrier partagé des animations culturelles, annuaire de compétences, mutualisation de ressources, etc.). Cet outil repose sur les standards du web sémantique, une technologie innovante souvent présentée comme la 3e révolution du web. Elle consiste en l'utilisation de standards de publication de données permettant à différentes plateformes d'être interopérables (de pouvoir communiquer les unes avec les autres et ainsi d'échanger des informations de façon automatisée).

L'adoption de cette technologie par la CDC s'inscrirait dans un projet plus large de recherche-action porté à l'échelle nationale. Ce projet vise à développer les couches techniques nécessaires au déploiement des Systèmes d'Informations Territoriaux et Interopérables (SITI) et à expérimenter l'adoption et l'usage de cette technologie par des acteurs locaux, notamment des collectivités, des associations et des habitants.

Calendrier prévisionnel

- Mars - Mai 2022 : Développement de l'outil
- Juin : Présentation et formation auprès des acteurs du territoire et futurs utilisateurs
- Septembre : Lancement formel du Système d'Information Territorial de la CDC

Coût prévisionnel

- 20 000€ HT

Plan de financement prévisionnel

- LEADER : 12 000€ HT
- Conseil Départemental : 4 000€ HT
- Assemblée Virtuelle : 4 000€ HT

Partenaires

L'Assemblée Virtuelle (Maîtrise d'Ouvrage), PETR du Pays du Bocage, CDC et communes

Attentes en termes de cohésion sociale

L'adoption de cet outil permettrait de visibiliser les initiatives et événements existants à l'échelle de la CDC et ainsi de répondre à une double problématique soulevée à plusieurs reprises au cours des ateliers de consultation : (i) la difficulté éprouvée par certaines associations et les collectivités de mobiliser les habitants autour des événements organisés ; et (ii) la difficulté éprouvée par certains habitants d'identifier les événements organisés sur le territoire et l'offre de services proposée (pour cause de dispersion de l'information). En facilitant l'échange d'informations et la visibilité des événements organisés sur les différentes communes de la CDC, le projet pourrait contribuer de façon notable à une meilleure cohésion sociale et territoriale.



Fiche-projet n°3.3.4 Recrutement d'un animateur territorial

Orientation stratégique

Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale

- Axe 3.3 : Renforcer les capacités d'animation territoriale

Le projet

La démarche de CRTE repose sur la mobilisation d'une diversité d'acteurs sur le territoire (élus, services techniques, associations, entreprises et habitants). Son succès repose donc sur une composante centrale d'animation afin de favoriser la coopération entre l'ensemble des parties prenantes et ainsi porter pleinement l'ambition du projet.

Le chargé de mission Petite Ville de Demain (PVD) ne travaillant qu'à temps partiel (3/5), il n'est pas envisageable de lui confier un portefeuille d'activités supplémentaire. Une ressource humaine additionnelle semble donc essentielle à la bonne mise en œuvre du projet de CRTE. Les missions suivantes seraient notamment envisagées :

- Mise en place d'un cadre de coopération multi-acteurs : visibiliser les initiatives publiques et privées existant sur le territoire, organiser des rencontres favorisant le lien entre ces initiatives et l'émergence de projets communs ;
- Suivi des dossiers de financement (en complément du suivi des actions PVD) : suivi des actions prévues dans le CRTE et montage des dossiers ;
- Lien avec la société civile : organisation de cycles de rencontres thématiques, en lien avec les élus et les commissions pertinentes, pour mobiliser les habitants dans la définition continue d'un projet de territoire partagé ;

Calendrier prévisionnel

- 2022-2024

Coût prévisionnel

- A déterminer

Plan de financement prévisionnel

- A déterminer (possiblement à travers un dispositif de financement de chargé de mission CRTE)

Partenaires envisagés

- CDC du Val d'Orne (maîtrise d'ouvrage)
- Etat

Attentes en termes de cohésion sociale

En lien avec les élus et les services techniques de la CDC, l'animateur ou l'animatrice territoriale jouerait un rôle essentiel dans la fédération des acteurs du territoire autour de la mise en œuvre du projet de CRTE. Il s'agit ici d'un atout majeur en vue de renforcer la cohésion territoriale et la construction d'une identité commune à l'échelle de la CDC.

**CONVENTION FINANCIÈRE ANNUELLE
RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ANNÉE 2021**

ENTRE

La Préfète du département de l'Orne,

d'une part,

ET

La Communauté de communes du Val d'Orne représentée par Monsieur Sébastien Leroux

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2021 liste les actions à engager pour l'année 2021.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du conseil départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

VU le contrat de relance et de transition écologique de la Communauté de communes du Val d'Orne, signé le 6 décembre 2021 et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2021 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent:

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2021, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2021

Ces actions, qui seront à engager en 2021, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

Chacune d'elles se présente sous la forme d'une fiche-action qui comporte au moins les rubriques suivantes :

- l'axe prioritaire du contrat
- la désignation/l'objet de l'action
- sa localisation
- son descriptif sommaire
- le maître d'ouvrage
- le budget de l'action
- la part mobilisée par le maître d'ouvrage (minimum 20% ou 30% selon les cas)
- la part attendue par l'Etat (*crédits du plan de relance, dotation, crédit de droit commun crédits spécifiques, ...*)
- les parts des autres contributeurs : signataires-partenaires du contrat de relance et de transition écologique, autres cofinanceurs : (*contrat avec une collectivité, appel à projet, apports non financiers, ...*)
- le calendrier de réalisation
- les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ainsi que toute autre indication utile aux cofinanceurs.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2021 (voir l'annexe 1 à la présente convention) est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve

que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

ARTICLE 4: Durée

La présente convention est signée pour l'année 2021 correspondant à l'année budgétaire.

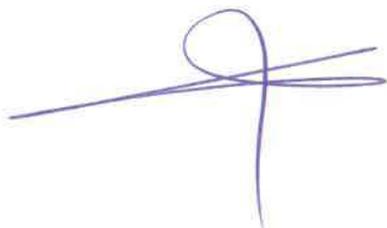
Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2021.

ARTICLE 5 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Putanges-le-Lac, le 6 décembre 2021

Le Président de la Communauté
de communes du Val d'Orne,



Sébastien LEROUX

La Préfète de l'Orne,



Françoise TAHERI

Annexe 1 de la convention financière 2021

Orientation stratégique du CRTE	Nom du porteur du projet	Population du porteur du projet	Intitulé de l'opération	N° fiche action CRTE correspondante	Contrat Etat/collectivité (Territoire d'industrie, contrat de ville, PVD,...)	Coût total de l'opération (HT)	Participation du porteur de projet (€)	Participation de la Région (€)	Participation du Département (€)	Participation de l'Union Européenne (€)	Participations autres (préciser origine du fonds) (€)	Participation totale de l'Etat (€)	volet territorial du CPER (FNADT)	DETR	DSIL classique	Plan de relance			Contrat de territoire eau et climat (Agence de l'Eau Seine Normandie)	Autres à préciser		
																DSIL exceptionnelle	DSIL rénovation thermique	autre plan de relance, à préciser				
Orientation stratégique n°1 : Une économie locale portée par une offre touristique dynamique, un tissu commercial de proximité et une politique d'attractivité auprès des populations jeunes	Commune de Putanges-le-Lac	2215 habitants	Travaux de sécurisation du centre-bourg de Putanges-Pont-Ecrepin	1.1.5		1 000 000€	450 000,00 €		250 000,00 € (AAP Révitalisation des centres-bourgs ormais)			300 000,00 €		300 000,00 € (demande 2022)								
	CDC du Val d'Orne	5679 habitants	Elaboration du PLUi de la CDC	1.1.7		223 000,00 €	165 000,00 €					58 000,00 €									58 000,00 € (DGD)	
	Commune de Putanges-le-Lac	2215 habitants	Aménagement des abords du lac de Rabodanges	1.2.1		773 565,00 €	170 194,00 €	186 151,00 €	186 151,00 €				231 069,00 €		153 713,00 €	77 356,00 €						
	Commune de Putanges-le-Lac	2215 habitants	Etude préliminaire pour l'aménagement du campus de Putanges-le-Lac	1.2.8		3 900,00 €	3 900,00 €															
	Commune de Putanges-le-Lac	2215 habitants	Construction d'un lotissement à proximité de Rabodanges	1.3.3		1 395 000 € (TTC)																
	CDC du Val d'Orne	5679 habitants	Création d'un conseil de développement à l'échelle de la CDC	1.4.1		A déterminer																
Orientation stratégique n°2 : Un territoire mobilisé pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, se préparer aux changements climatiques et protéger son patrimoine naturel	CDC du Val d'Orne	5679 habitants	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Révitalisation Rurale (OPAH-RR)	2.1.1		374 986,00 €							374 986,00 €								324 986€ (ANAH) et 50 000€ Prime "Habiter mieux"	
	CDC du Val d'Orne	5679 habitants	Travaux renforçant l'isolation du bâtiment de l'Office de tourisme de Putanges-Pont-Ecrepin	2.1.2		13 739,85 €	9 617,85 €						4 122,00 €		4 122,00 €							
	CDC du Val d'Orne	5679 habitants	Mise en place du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE)	2.1.3		7 420,00 €	2 516,00 €	1 194,00 €			3 710 € (CEE)											
	Agence de l'eau Seine Normandie	56520 habitants	Contrat de territoire "eau et climat"	2.3.3		3 108 000€ (2021-2024)															3 108 000 €	
	CDC du Val d'Orne	5679 habitants	Formation des élus aux enjeux de prévention des risques et de résilience territoriale	2.4.1		Financement à travers le droit à la formation des élus																
Orientation stratégique n°3 : Un cadre de coopération vecteur de lien social et de cohésion territoriale	Commune de Saint-Hilaire-de-Briouze	313 habitants	Aménagement d'un espace culturel multi-services à Saint-Hilaire-de-Briouze	3.1.1		36 056,19 €	10 773,98 €			17 954,21 €		7 091,74 €		7 091,74 €								
	Commune de Putanges-le-Lac	2215 habitants	Création d'une Maison France Services et réalisation d'une rampe d'accès PMR	3.1.2		198 613,00 €	119 167,80 €					79 445,20 €		79 445,20 €								
	Commune de Putanges-le-Lac	2215 habitants	Création d'un pôle intergénérationnel à Putanges-le-Lac	3.1.3		506 500,00 €	354 550,00 €					151 950,00 €		151 950,00 €								
	CDC du Val d'Orne	5679 habitants	Labellisation Espace Services Jeunesse pour le collège Gaston Lafavrais	3.1.4		380 000,00 €	152 000,00 €					228 000,00 €									228 000 € (PIA)	
	Commune de Méné-Hermei	203 habitants	Aménagement d'un terrain multi-sports à Méné-Hermei	3.1.5		144 080,00 €																
	La Fabrique du Bocage	Consortium composé de 4	Création d'un réseau de tiers-lieux	3.1.6		50 000,00 €							50 000,00 €								50 000 € (FNADT)	
	Commune de Putanges-le-Lac	2215 habitants	Recrutement d'un chef de projet Petite Ville de Denain (PVD)	3.3.1	49 512,33 € (PVD)	66 018,44 € (2021-2023)	16 504,11 €						49 512,33 €									
	La Fabrique du Bocage	Consortium composé de 4	Recrutement d'une conseillère numérique pour la Fabrique du Bocage	3.3.2		50 000 € (2021-2023)							50 000,00 €								50 000 € (ANCT)	
	La Fabrique du Bocage	Consortium composé de 4	Recrutement d'un conseiller numérique pour la Fabrique du Bocage	3.3.3		50 000 € (2021-2023)							50 000,00 €								50 000 € (ANCT)	
	CDC du Val d'Orne	5679 habitants	Recrutement d'un conseiller numérique pour la CDC du Val d'Orne																			
					TOTAUX	49 512,33 €	6 380 876,48 €	1 454 223,74 €	187 345,00 €	436 151,00 €	17 954,21 €	3 710,00 €	1 634 176,27 €	0,00 €	696 321,94 €	77 356,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 108 000,00 €	810 986,00 €	